

PORCQUÉBEC

Volume 26- N°1 AVRIL 2015

OPTIONS DE LOGEMENT POUR
TRUIES GESTANTES EN GROUPE

Huit fermes québécoises visitées

FORT DE SON SUCCÈS

Le Porc Show
de retour en 2015

Main-d'œuvre dans le secteur
de la transformation des viandes:
une denrée rare!

POSTE-PUBLICATION
N° de la convention
40010128

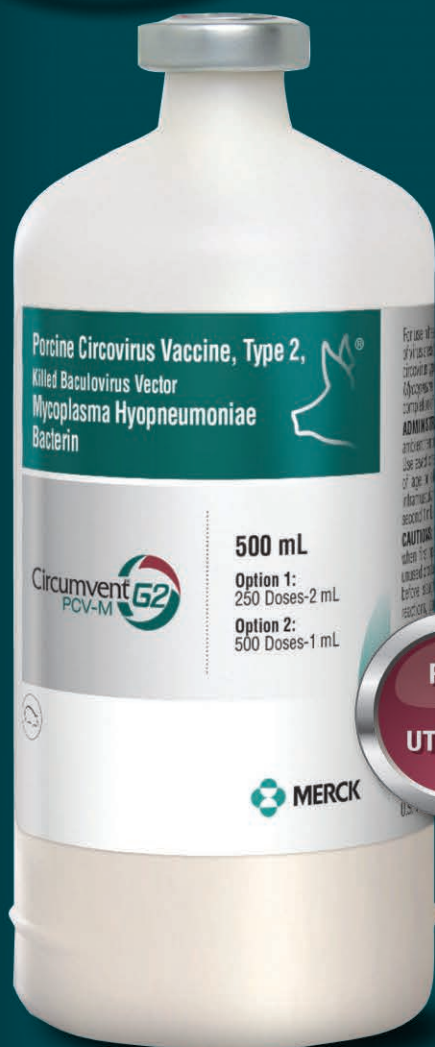
Le magazine publié par

Les Éleveurs
de porcs du Québec





**ENCORE
PLUS D'OPTIONS
MAINTENANT**



**PRÊT
À
UTILISER**

VOICI LE SEUL VACCIN **COMBINÉ** **UNE DOSE** **PRÊT À L'EMPLOI**

**PROCURANT
5 MOIS D'IMMUNITÉ
CONTRE
LE CIRCOVIRUS PORCIN
DE TYPE 2**

**Le nouveau vaccin Circumvent[®] PCV-M G2 combat
2 maladies coûteuses : le circovirus porcine de
type 2 (CVP2) et la pneumonie enzootique
causée par *Mycoplasma hyopneumoniae* –
le tout, dans une seule bouteille pratique.**

**5 MOIS
D'IMMUNITÉ
CONTRE
LE CVP2**

**1 DOSE
OU
2 DOSES**

**PORCELETS
DE
3 JOURS***

* La vaccination à l'âge de 3 jours n'est pas recommandée pour les porcelets qui présentent un niveau élevé d'anticorps maternels.



www.circumvent-g2.ca

LA SCIENCE AU SERVICE DE LA SANTÉ DES ANIMAUX

Intervet Canada Corp., filiale de Merck & Co., Inc., Whitehouse Station, NJ, États-Unis,
division exploitée au Canada sous le nom de Merck Santé animale.
© Marque déposée d'Intervet International B.V., utilisée sous licence.

MERCK
Santé animale

SOMMAIRE

Volume 26, Numéro 1, Avril 2015

5 MOT DU PRÉSIDENT

L'heure est aux résultats

6 ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

La responsabilité sociale : d'abord et avant tout des bonnes pratiques!

Projet de pool préliminaire

Modernisation des infrastructures et cohabitation : un enjeu

Le Québec et l'Ontario désireux d'accroître leur collaboration

Des défis semblables à ceux du Québec au Banff Pork Seminar

16 MAIN-D'ŒUVRE

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES VIANDES

Le Conseil des viandes du Canada sonne l'alarme

Le recrutement de la main-d'œuvre est un défi constant pour les entreprises de transformation

20 ÉVÉNEMENT

Le Porc Show reconduit en décembre 2015

Prix de reconnaissance de la filière porcine

26 BIEN-ÊTRE ANIMAL

Truies en groupe : l'expérience québécoise

Visites de fermes ayant installé différents systèmes d'alimentation pour les truies en groupe

40 TRAÇABILITÉ

Qu'arrive-t-il en cas de non-conformité à la traçabilité?

42 REPORTAGE À LA FERME

Ferme A. Coupal et fils, une entreprise guidée par l'instinct, la rigueur et l'avant-gardisme



50 GESTION

La planification stratégique pour prendre les bonnes décisions pour les bonnes raisons

53 SANTÉ

Lutte contre la vermine : comment le faire soi-même?

Antibiorésistance et politique de réduction des antibiotiques

Fiche sur la diarrhée épidémique porcine



60 ÉCONOMIE

Le paiement des porcs sous CLD

62 CDPQ

Chronique du CDPQ

65 RECETTE

Tacos d'échine de porc



66 DE PORC ET D'AUTRE

La campagne « 32 coupes, 32 émotions » rapporte un Cassies d'argent

Les Éleveurs de porcs du Québec ont récolté un Cassies d'argent lors de la remise des prix CASSIES 2015, à Toronto, en février. Créés en 1993, les CASSIES récompensent les campagnes de communication-marketing qui ont le plus de succès au Canada. Les prix soulignent donc les campagnes qui font une différence auprès des consommateurs et qui génèrent des résultats d'affaires concrets chez les annonceurs, démontrant ainsi que les communications-marketing sont un investissement. Il s'agit d'une grande fierté pour les Éleveurs et leur agence Ig2 d'autant plus que le prix attribué est celui de la catégorie « Succès prolongé » qui est une consécration de tous les efforts marketing consentis au cours des trois dernières années. Les Éleveurs de porcs du Québec ont accueilli avec joie cette marque de reconnaissance, illustrant tout le chemin parcouru pour faire du porc du Québec une viande prisée des consommateurs d'ici et d'ailleurs.



Les représentants des Éleveurs de porcs du Québec, Jean Larose, directeur général, Danielle Vaillant, directrice du Service du marketing, Annie Champagne, conseillère en marketing, accompagnés des représentants de l'entreprise de publicité Ig2, Élise Beauchemin, Julie Dubé et Marc-André Fafard, ont accueilli le prix avec fierté.

PORCQUÉBEC

Le magazine Porc Québec est publié quatre fois par année.

Pour joindre la rédaction :
Martin Archambault, rédacteur en chef
marchambault@upa.qc.ca

COLLABORATEURS POUR CE NUMÉRO
Annie Champagne, Martin Boutin,
Jean-Michel Couture, Dre Cécile Ferrouillet,
Christine Fravallo, Charles Gagné, Élise Gauthier,
Marie-Pier Lachance, Dre Ann Letellier,
Martin Pelletier, Julie Moreau Richard,
Sébastien Turcotte.

RÉVISEUR
Francine Drolet

CONCEPTION GRAPHIQUE
ET RÉALISATION
TCN Studio

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie Transcontinental

PUBLICITÉ
André Savard, poste 7221
asavard@laterre.ca

COORDONNATEUR VENTES ET DISTRIBUTION
Pierre Leroux, poste 7290

VENTES
pub@laterre.ca
450 679-8483, poste 7579

REPRÉSENTANTS
Christian Guinard, poste 7271
Sylvain Joubert, poste 7272

VENTES NATIONALES
Daniel Lamoureux
1 877 237-9826
ads@laterre.ca

Abonnement : 15,28 \$ par année au Canada
(taxes incluses)
Tél. : 450 679-8483, poste 7274

ÉDITEUR
Les Éleveurs de porcs du Québec
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 120
Longueuil (Québec) J4H 4E9
Téléphone : 450 679-0540
Télécopieur : 450 679-0102
Sites Web : www.leporcduquebec.com
www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Tous droits réservés. Toute reproduction partielle
ou entière est interdite à moins d'avoir reçu la
permission écrite de l'éditeur.

Courrier poste-publication :
Contrat no 40010128

Dépôts légaux :
BAnQ, BAC Deuxième trimestre 1990
ISSN 1182-1000

**Prochaine
parution :
Juin 2015**



PORCQUÉBEC

COUPON D'ABONNEMENT
4 parutions par année

Les Éleveurs
de porcs du Québec

Faire parvenir un chèque
ou un mandat-poste
de 15,28 \$ à :

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien,
bureau 100, Longueuil
(Québec) J4H 3Y9

Nom :

Organisme :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Occupation :

L'heure est aux résultats



Incertitude. C'est sans doute le mot qui résume le mieux ce début d'année 2015. Incertitude sur les prix du porc, qui connaissent des fluctuations importantes. Incertitude sur l'horizon budgétaire, dans un contexte d'austérité. Incertitude sur la conclusion prochaine d'une convention de mise en marché, car les négociations s'étirent en longueur. Il est temps de redoubler d'efforts, et c'est pourquoi nous avons demandé l'arbitrage pour renouveler cette convention, qui est dans la continuité de la précédente. Cela ne signifie nullement la fin des discussions avec les acheteurs, mais un appel à poursuivre le travail dans un cadre défini avec des échéanciers précis.

L'automne dernier, nous avons présenté un plan d'investissement pour relancer la production et contribuer au développement économique des régions. Avec les partenaires de la filière, nous avons exprimé notre volonté d'investir près d'un milliard de dollars et de créer des emplois pour optimiser le plein potentiel de notre secteur. Pour cela, nous avons élaboré un plan stratégique. Ensemble, nous avons également organisé le premier événement de la filière, le Porc Show, qui a célébré notre excellence, en présence de plus de 900 participants. Nous avons démontré à nos interlocuteurs gouvernementaux que nous étions capables de travailler en concertation et que nous prenions à cœur l'avenir de nos entreprises. Nous avons fait nos devoirs et nous avons proposé des solutions pour mettre fin à la décroissance et maintenir une production porcine québécoise forte.

Malgré tout, nous maintenons le cap, car nos objectifs sont clairs. Nous travaillons, de façon rigoureuse et organisée, pour obtenir un cadre financier stable et connu pour les cinq prochaines années et un appui aux investissements en matière de santé et de bien-être animal. Ces deux conditions sont indispensables pour assurer la pérennité de nos entreprises et de notre industrie. Comme producteurs, nous souhaitons avoir à notre disposition des outils pour demeurer compétitifs, passer au travers en cas de crise et assurer un avenir prometteur à notre relève. Cette responsabilité

incombe en partie à La Financière agricole du Québec qui a pour mission de favoriser l'essor de l'agriculture au Québec. Les discussions se poursuivent depuis des mois sur un certain nombre d'enjeux, mais les résultats tardent à venir concernant le nouveau coût de production, la prévisibilité des règles du jeu en matière de sécurité du revenu ou encore la possibilité de mettre en place des mesures appuyant le développement du secteur. Plusieurs éleveurs estiment qu'ils ont plus que fait leur part pour répondre à l'effort de rigueur demandé par le gouvernement, et les mesures de resserrement sont encore bien présentes dans tous les esprits. Les choses ont toutefois changé, et le risque assumé par l'État n'est pas le même qu'il y a quelques années. Il est opportun de se rappeler que l'argent investi par l'État a un effet levier dans l'économie, et l'argumentaire économique que nous avons déposé au gouvernement est sans équivoque à ce sujet.

Il est clair que notre secteur a besoin d'investissements, garants d'une prospérité future. Nous avons saisi toutes les occasions et les tribunes pour présenter notre projet de filière auprès des décideurs gouvernementaux : au ministre de l'Agriculture, aux dirigeants du MAPAQ et de La Financière agricole, à plusieurs députés et, plus récemment, au ministère des Finances dans le cadre des consultations prébudgétaires. Malgré l'accueil favorable que nous avons reçu pour ce grand projet, nous sommes toujours en attente d'une réponse franche et claire.

L'heure est aux résultats.

David Boissonneault
Président
Les Éleveurs de porcs du Québec

La responsabilité sociale : d'abord et avant tout des bonnes pratiques !

Les Éleveurs de porcs du Québec se sont engagés de façon formelle dans une démarche de responsabilité sociale des organisations (RSO). Ils se sont ainsi positionnés sur la scène nationale et internationale parmi les chefs de file dans le domaine.

Les Éleveurs de porcs ont dévoilé leur premier rapport de responsabilité sociale en mai (voir édition de juin 2014 du magazine Porc Québec). Ce rapport a été applaudi par l'Assemblée nationale, comme en témoigne la motion de félicitations adoptée à l'unanimité par les 125 députés, et a été reconnu par l'ensemble de l'industrie porcine. Il s'agissait non seulement d'une première initiative du genre pour les Éleveurs de porcs du Québec, mais aussi d'une première à l'échelle internationale grâce à la participation à un projet-pilote de la FAO (L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

La responsabilité sociale des organisations, en fait, c'est quoi au juste? En quoi est-ce utile aux entreprises? Et concrètement, comment les éleveurs de porcs la mettent-ils en application? Voilà à quoi cet article répondra. Il est le premier d'une série d'articles qui seront publiés, cette année, dans le magazine Porc Québec sur le thème des « Bonnes pratiques » à la ferme. L'objectif : fournir aux éleveurs des astuces et des informations pratiques pour les aider à demeurer des leaders en responsabilité sociale.

Répondre à des enjeux

Concrètement, la RSO c'est simple : c'est répondre à des enjeux de toute sorte.

Par exemple, les éleveurs de porcs ont été interpellés dans les années 1990 par les citoyens et le gouvernement sur la question environnementale. Il y a

Cet article est le premier d'une série d'articles sur le thème des « Bonnes pratiques » à la ferme qui seront publiés dans le Porc Québec.

eu des tensions à l'égard de la cohabitation, du film Bacon, des moratoires et des changements de réglementation. Plus récemment, certains enjeux sociaux, tels que le bien-être animal ou le recours à la main-d'œuvre étrangère suscitent des interrogations qui peuvent parfois engendrer des inquiétudes, des incompréhensions chez la population : comment les animaux sont-ils traités en élevage? Comment sont accueillis les travailleurs étrangers sur nos fermes? Pourquoi faut-il avoir recours à cette main-d'œuvre?

Finalement, le secteur de la production porcine fait aussi face à des enjeux qui ont des répercussions économiques : révision du soutien gouvernemental, santé financière des entreprises et gestion des risques, etc.

Tous ces événements et ces enjeux sont des éléments concrets de l'environnement d'affaires des éleveurs qu'ils doivent connaître et idéalement anticiper, pour pouvoir s'y adapter. C'est la façon de poursuivre la croissance et le développement du secteur porcin. Une fois ces enjeux identifiés, il faut ensuite y répondre. La RSO, c'est ça aussi : donner des réponses.



LA RSO, C'EST QUOI : CONNAÎTRE – RÉPONDRE – ANTICIPER LES ENJEUX

Donner des réponses : des bonnes pratiques!

Donner des réponses aux citoyens, aux gouvernements, à la population, à ses partenaires. Les éleveurs le font déjà! Leurs réponses, ce sont l'ensemble des bonnes pratiques de production qui ont été mises en place, à l'échelle de leur entreprise et avec l'appui des Éleveurs de porcs, depuis les dernières années.

Face à des consommateurs de plus en plus sensibles, des citoyens de plus en plus engagés et curieux, et des acheteurs qui ont haussé leurs critères et leurs exigences, les producteurs ont donc fourni des réponses. Un exemple récent est celui de la question du bien-être animal (voir texte encadré). En somme, informer sur ce que l'on fait, et sur la façon dont on le fait, ça permet de répondre à des questions, de rassurer les citoyens et de contribuer à l'acceptabilité sociale de la production porcine. C'est aussi répondre aux exigences des marchés, des acheteurs, et donc de positionner la production avantageusement par rapport aux concurrents.

Des détaillants en alimentation qui imposent leurs exigences

En avril 2013, le Conseil canadien du commerce de détail a annoncé, par communiqué de presse, que les détaillants en alimentation qu'il représente allaient cesser de s'approvisionner auprès d'entreprises utilisant des cages de gestation pour les truies. Trois grandes bannières, qui représentent environ les trois quarts du commerce de détail en alimentation au Québec, en font partie. C'est un signal clair qui était donné.

Déjà très engagés en matière de bien-être animal, les Éleveurs de porcs ont collaboré à la mise sur pied du Programme bien-être animal^{MC} en 2005 basé sur le Code canadien de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Ce programme valide que les éleveurs mettent en pratique les exigences. Plus récemment, l'organisation a participé à la révision du Code de pratiques qui devrait entraîner, en 2016, une mise à jour du Programme BEA^{MC}. Les Éleveurs ont aussi poursuivi la formation pour leurs membres et les transporteurs. Être responsables, c'est ça.



LA RSO, ÇA SERT À QUOI : DÉMONSTRER – RASSURER – PARTICIPER À L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE PROTÉGER – CONSOLIDER – GAGNER DES PARTS DE MARCHÉ

Faire de la RSO

Finalement, la RSO, ce n'est pas très sorcier. C'est adopter ces bonnes pratiques qui font la différence.

Mettre en place des stratégies d'alimentation du troupeau permettant de réduire la charge de phosphore et d'azote des lisiers, utiliser des bols économeurs d'eau ou des trémies-abreuvoirs, adopter des technologies permettant de réduire les odeurs des lisiers, éviter d'épandre la fin de semaine ou en aviser le voisinage, former les travailleurs en santé et sécurité, offrir des conditions de travail adéquates à sa main-d'œuvre, recourir à des services-conseils : il s'agit toutes de « bonnes pratiques », reconnues pour leurs effets bénéfiques, soit pour l'environnement, la communauté ou encore les travailleurs.

Avantages pour les éleveurs

Les producteurs aussi en retirent des avantages. Certaines de ces bonnes pratiques leur permettent de réduire la charge fertilisante des lisiers. D'autres, d'abaisser leur consommation d'eau et d'améliorer la qualité de l'eau dans leur bassin versant. Les bonnes pratiques de gestion peuvent éviter les mauvais investissements ou encore contribuer à mieux maîtriser ses coûts de production. D'autres visent à entretenir de bonnes relations avec ses voisins, ou encore à faciliter



le recrutement et la rétention de sa main-d'œuvre. De réduire le stress des animaux et ainsi de suite.

Ensemble, toutes ces bonnes pratiques, ces gestes concrets, visent à rendre l'entreprise plus efficace et, en fin de compte, plus durable.

Démarche et reddition de comptes

Les éleveurs ont déjà mis en place plusieurs de ces bonnes pratiques! Ce qui est nouveau, c'est que dans une démarche de responsabilisation sociale, la mise en place de ces pratiques se fait de façon plus structurée afin de mieux les valoriser auprès de la population, de ses partenaires et du gouvernement. Et il y a aussi des engagements qui se prennent pour l'avenir. C'est en quelque sorte une « démarche d'amélioration continue » qui engage l'éleveur à toujours mieux faire les choses. C'est un engagement sérieux, bien sûr, mais essentiel pour favoriser l'acceptabilité sociale de la production porcine au Québec.

Cette démarche, les Éleveurs de porcs s'engagent à accompagner leurs membres dans l'adoption de bonnes pratiques et à rendre compte publiquement des actions accomplies et des résultats obtenus. Cette reddition de comptes figurera dans le rapport annuel et sur le site Web des Éleveurs de porcs. ■

PROJET DE POOL PRÉLIMINAIRE

Par Martin Archambault

La fluctuation des prix de pool de l'automne dernier combinée à la situation des porcs en attente causée par les congés de la fête du Travail et de l'Action de grâces ont incité les membres du comité de la mise en marché à entreprendre une réflexion sur la possibilité de recommander l'application d'un pool préliminaire (similaire à celui de la période des Fêtes) pour ces congés fériés. De plus, un comité, composé d'éleveurs et d'acheteurs, tentera de voir, à partir de la déclaration des porcelets, comment on pourrait améliorer la justesse des prévisions afin d'aider notamment les acheteurs à mieux planifier les heures supplémentaires pour les abattages et réduire ainsi le nombre de porcs en attente. ■

LES ÉLEVEURS ACCUEILLENT DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Par Martin Archambault



Les Éleveurs de porcs du Québec ont accueilli neuf nouveaux administrateurs engagés, soit au sein de syndicats régionaux, soit au sein de comités de l'organisation, pour faire le point sur les dossiers de l'heure et s'informer sur les orientations et les priorités 2015. Lors de la rencontre de deux jours, ils ont aussi pu échanger avec les membres du comité exécutif. Marco Lambert (Éleveurs de porcs de la Beauce), Daniel Veilleux (Éleveurs de porc de la Montérégie), Kevin Labrecque (Éleveurs de porcs de la Beauce), Joël Lessard (Mauricie – comité de mise en marché - naisseurs), Guy Desmarais (Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec), Josiane Grégoire (Éleveurs de porcs de la Montérégie), Guylaine Bergeron (Beauce – comité de mise en marché - naisseurs), René Roy (Beauce – comité santé, qualité, recherche & développement), Patrick Côté (Éleveurs de porcs des Deux Rives), Marie-Hélène Jutras (conseillère à la vie associative pour les Éleveurs de porcs) ont apprécié la journée d'information et de réseautage. ■

Modernisation des infrastructures et cohabitation : un enjeu

La situation difficile vécue par le secteur au cours des dernières années a entraîné d'importants retards d'investissement en regard des bâtiments porcins comme en témoigne la dernière étude sur le coût de production réalisée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) en 2012. Les besoins de modernisation, de mise aux normes pour le bien-être animal (BEA^{MC}), d'adoption de mesures rehaussées de biosécurité, conjugués à un contexte plus favorable sur les marchés, devraient se traduire par une reprise des investissements. On devrait alors assister, non seulement à la réalisation de projets visant la modernisation et l'agrandissement des sites existants, mais également à l'émergence de nouveaux sites. Face à cette nécessité d'investir, toutefois, les projets devront être pensés et menés de manière à répondre aux préoccupations du milieu.

Des freins à l'investissement

Pour s'engager dans des projets d'investissement, les entreprises doivent au préalable disposer d'un cadre financier et réglementaire adéquat. En réponse aux préoccupations de leurs citoyens, notamment à l'égard des odeurs, bon nombre de municipalités ont adopté des règles qui encadrent le développement de la production porcine sur leur territoire.

On fait référence ici aux mesures de contingentement qui sont appliquées par le biais des règlements en vigueur. Ces mesures peuvent prendre différentes formes (limitation de la taille des bâtiments d'élevage, du nombre d'entreprises porcines sur le territoire, etc.) et ainsi restreindre la capacité des entreprises à s'adapter, tant aux exi-

gences en matière de BEA^{MC} qu'aux changements dans la régie des élevages. Outre les règlements actuels, il est important de se rappeler que toute municipalité a le pouvoir d'adopter de nouveaux règlements qui pourraient contraindre davantage la production porcine sur son territoire.

Tenir compte des préoccupations

De plus, malgré un raffermissement de la réglementation environnementale en vigueur et des efforts réalisés par les éleveurs pour l'adoption de meilleures pratiques, les préoccupations des citoyens à l'égard de la production porcine demeurent encore très vives aujourd'hui. Elles sont principalement liées à l'émission d'odeurs, au bruit et au risque de contamination de l'eau et de l'air. Ces critiques, peu

importe l'opinion que l'on en ait, nuisent à l'image du secteur. Elles doivent être considérées comme un obstacle pour son développement.

Informers le public

Face à ce constat, il est important de demeurer proactif. Il faut continuer d'informer la population des pratiques qui sont mises en œuvre au sein des entreprises et qui permettent de produire dans le respect des citoyens, de l'environnement et du BEA^{MC}. L'appui de la population, des élus régionaux et de l'État, indispensable au développement du secteur, implique d'abord une reconnaissance quant à la capacité et à l'engagement des entreprises à répondre aux préoccupations de la population.



Une stratégie pour un développement harmonieux

Les Éleveurs de porcs du Québec ont confié à un comité consultatif le mandat de définir les actions à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises. La première étape consiste à recenser les futurs projets avant qu'ils ne fassent l'objet d'un débat public. Il sera alors possible d'anticiper les réactions, d'amorcer le plus tôt possible un dialogue et de mieux coordonner nos actions. Pour y parvenir, il est important que tout éleveur, s'apprêtant à mettre en œuvre un projet, communique avec les représentants du syndicat des Éleveurs de porcs de sa région.

Un dialogue devra être amorcé avec les élus régionaux pour favoriser une compréhension mutuelle des enjeux respectifs, ce qui aidera à l'adoption d'une réglementation plus adéquate quant au développement des entreprises porcines. Ce dialogue permettra également de mieux faire comprendre les nouvelles réalités du secteur et les limites associées à certaines mesures de mitigation que peuvent exiger les municipalités dans le cas d'un projet porcin soumis au processus de consultation publique. L'une des cinq mesures de mitigation visant à atténuer les odeurs et ainsi favoriser l'insertion du projet dans la communauté correspond à la présence d'une toiture permanente sur la fosse à lisier. Il est vrai que cette mesure permet de diminuer les odeurs inhérentes à l'entreposage des lisiers, mais, en contrepartie, on constatera une augmentation des odeurs lors de l'épandage. L'exigence ou la recommandation de certaines mesures visant la réduction des odeurs mérite qu'une réflexion plus large, tenant compte de la situation de chacune des entreprises dans sa globalité, soit menée au préalable.

Pour appuyer les actions qui seront réalisées, le comité cohabitation et environnement a convenu de prioriser à court terme l'élaboration des outils suivants :

- Un guide (sous forme de questions-réponses) faisant une mise à jour des pratiques, des technologies et de l'équipement permettant de réduire les odeurs et les impacts sur l'environnement.
- Une fiche questions-réponses visant à répondre aux préoccupations soulevées à l'égard des projets d'implantation ou d'agrandissement d'élevages porcins.
- Une fiche résumant les éléments à considérer pour concevoir un bon projet.

DES GESTES À LA PORTÉE DES ENTREPRISES

L'importance de concevoir un bon projet

D'abord, il est primordial que les éleveurs puissent développer leur entreprise selon leur réalité propre. C'est un objectif bien légitime et une nécessité au maintien de la vitalité du secteur. Ce développement doit cependant être pensé en intégrant des mesures permettant de répondre aux préoccupations de la population, telles que la cohabitation harmonieuse et la protection de l'environnement. Cela constitue un incontournable.

Qu'il s'agisse de la construction d'un nouveau site, de l'agrandissement ou de la conversion d'un bâtiment existant (ex. : conversion d'un site naisseur-finisserieur en maternité), l'une des premières questions auxquelles l'éleveur doit répondre est : quelles sont les mesures que je pourrais intégrer à la conception de mon projet qui permettraient de répondre aux préoccupations soulevées par les voisins immédiats et la population locale? Cela pourra se traduire par une localisation judicieuse du site d'élevage (en tenant compte de la direction des vents dominants, de la proximité des voisins, des zones de villégiature, des plans d'eau, etc.), le choix d'un système de ventilation adéquat et d'un type de plancher permettant de garder les animaux propres, l'implantation d'une haie brise-odeur, etc.

Planification des périodes et choix des méthodes d'épandage des lisiers

L'épandage des lisiers sur les terres cultivées permet de tirer profit de la valeur fertilisante de ce sous-produit de l'élevage porcin. Cette opération engendre toutefois l'émission d'odeurs.

Pour favoriser une meilleure cohabitation avec le voisinage, les éleveurs gagnent à planifier les périodes et choisir des méthodes d'épandage des lisiers en vue de minimiser les inconvénients associés aux odeurs.

Voici quelques pistes d'action, dont la possibilité de mise en œuvre est à évaluer en fonction de la réalité propre à chaque entreprise :

- Épandre les lisiers lorsque les conditions atmosphériques sont propices, c'est-à-dire en évitant les périodes les plus chaudes de la journée et lorsque le vent souffle en direction des voisins.
- Limiter les épandages lors des périodes où le voisinage sera davantage incommodé par les odeurs (ex. : éviter les périodes de vacances, les jours fériés, etc.) et avertir ses voisins avant d'épandre.
- Faire l'usage d'équipements permettant d'incorporer au sol le lisier épandu lorsque le type de culture en place rend possible une telle pratique, et que les équipements requis sont disponibles. ■

CERTIFICATS DE CLASSEMENT DES ABATTAGES OFFERTS BIENTÔT SOUS FORME ÉLECTRONIQUE

Par Martin Archambault

Un nouveau système informatique est en cours d'implantation pour permettre aux éleveurs d'accéder, sous peu, à leurs certificats de classement des abattages sous forme de fichier électronique (PDF). Les Éleveurs continuent ainsi leur virage amorcé pour améliorer les processus. Dans ce cas-ci, en plus d'accélérer la transmission de l'information, notamment, on réduira la consommation du papier et les frais de poste.

TROIS CHOIX SERONT OFFERTS AUX ÉLEVEURS :

Premier choix

Ne plus recevoir de certificats par la poste. Ils seront consultés et imprimés, au besoin, à partir du site Internet.

Deuxième choix

Recevoir un courriel avisant que les certificats sont prêts à être consultés sur le site Internet.

Troisième choix

Recevoir un courriel dans lequel seront joints les certificats de classement en format PDF.

Les éleveurs devront d'abord avoir choisi l'une de ces options sur leur profil. D'ici juin, ils recevront une lettre leur expliquant la procédure à suivre pour accéder à ce nouveau service. ■



PROCESSUS D'ARBITRAGE POUR LA CONVENTION

Par Martin Archambault

Dans la poursuite des étapes en vue de renouveler la Convention de mise en marché des porcs, les Éleveurs de porcs se sont adressés à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour qu'elle mette fin à la conciliation et amorce le processus conduisant à l'arbitrage par la Régie. Cette décision des Éleveurs ne signifie pas la fin des discussions avec les acheteurs pour convenir des modalités de la nouvelle convention.

Elle marque cependant la fin d'une étape et permet d'inscrire la volonté des Éleveurs d'intensifier les discussions dans un calendrier avec des échéances précises. On se rappelle qu'en novembre 2013, au terme de différentes rencontres, les Éleveurs et les acheteurs avaient, d'un commun accord, convenu de retenir les services d'une conciliatrice pour faciliter la progression des discussions. ■

VOTRE EXPERT EN ALIMENTATION MULTIPHASE DE PRÉCISION

- ✓ Performant pour une rentabilité rapide
- ✓ Facile d'utilisation
- ✓ Efficace en tout plein tout vide ou en rotation
- ✓ Système améliorant le bien-être animal et réduit les rejets dans l'environnement
- ✓ Équipement de pointe et outils de gestion avancés

ALIPORC

1-855 855-1030
www.aliporc.ca

185, Legardeur, Baie Comeau, Qc
80, Rang 5, Victoriaville, Qc
657 Barnsley CR, Kingston, On

LA PRÉCISION EN ALIMENTATION C'EST PAYANT
Économie de plus de **4\$** par porc*

179001

Le Québec et l'Ontario désireux d'accroître leur collaboration

La rencontre de deux jours tenue entre les membres du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec et leurs homologues d'Ontario Pork, les 18 et 19 février, a confirmé la nécessité et les avantages, pour les deux organisations, de mettre en place un cadre structuré pour aborder les dossiers et les enjeux communs.



Cette première réunion, dans l'histoire des deux associations, visait à mieux comprendre les réalités, les préoccupations et les priorités des producteurs de chaque province. Les discussions ont déjà permis, de part et d'autre, d'établir plusieurs points de convergence. On vise notamment une meilleure coordination en recherche, une plus grande efficacité pour l'élaboration et le déploiement d'une stratégie en matière de santé et l'exploration d'une meilleure collaboration en matière de mise en marché.

Plus des deux tiers des abattages canadiens

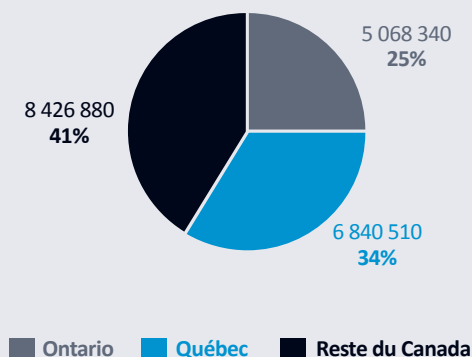
Après tout, le Québec et l'Ontario produisent et abattent plus des deux tiers des porcs du Canada. Dans un contexte où les enjeux sont mondiaux, les deux organisations ont reconnu l'importance de partager l'information et de définir les moyens permettant d'accroître la collaboration. Il a aussi été convenu d'un prochain rendez-vous dès l'an prochain. ■



Les membres du CA des Éleveurs de porcs du Québec ont accueilli leurs homologues de l'Ontario.

Le Québec et l'Ontario abattent plus de porcs que l'ensemble des autres provinces canadiennes.

PORCS ABATTUS AU CANADA PAR PROVINCE PRODUCTRICE - 2014



Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Origine des porcs abattus dans les abattoirs canadiens, Statistiques et information sur les marchés - Viande rouge et bétail, 2014. 2015-03-09

Des défis semblables à ceux du Québec au Banff Pork Seminar

C'est sous le thème « Adaptation et évolution » que s'est déroulé cette année le Banff Pork Seminar du 20 au 22 janvier à Banff en Alberta.

Les sessions plénières ont lancé les discussions sur des enjeux de l'heure, dont celui sur le bien-être animal dans la chaîne d'approvisionnement. « Est-ce que les consommateurs seront prêts à déboursier davantage pour des nouvelles pratiques en matière de bien-être? Voilà une des questions qui a été soumise à l'ensemble des participants », explique Dora Rodriguez, directrice du Service santé, qualité et recherche & développement des Éleveurs de porcs du Québec.

Le conférencier Charlie Arnot, président du *Center for Food Integrity*, a souligné pour sa part l'importance de maintenir et alimenter la confiance des consommateurs par une production qui est en lien avec l'éthique, les valeurs et les attentes des consommateurs, des employés, du voisinage, du gouvernement et des médias. Une confiance qui permettrait de produire et de mettre en marché des porcs avec un minimum de restrictions, de règlements ou de lois.

Pour bâtir cette confiance, cela demande toutefois transparence, professionnalisme, évaluation et vérification à toutes les étapes de la production. La mise en place et la communication des bases éthiques sont primordiales pour produire et obtenir l'appui de la société («social License to operate») selon le conférencier.

On a par la suite fait un lien avec les tendances du marché. « Dans l'ensemble, on prévoit que les consommateurs de-



David Duval, 2^e vice-président des Éleveurs de porcs du Québec, Caroline Belzile, productrice, Brigitte Parent et Luc Pelland, deux producteurs, ont participé au Banff Pork Seminar. Mme Belzile ne faisait cependant pas partie de la délégation des Éleveurs de porcs à laquelle il faut ajouter, Dora Rodriguez, directrice du Service de santé, qualité et recherche & développement des Éleveurs, et Normand Martineau, membre de l'exécutif de l'organisation.

vraient s'accommoder des prix. Les perspectives sont bonnes pour la consommation de viande compte tenu que le salaire moyen des pays en développement augmente, les consommateurs voudront manger mieux, selon les experts », a ajouté Brigitte Parent, une productrice de la région de la Beauce, qui a fait partie du groupe des Éleveurs de porcs du Québec qui s'est rendu à Banff.

Outre les sujets traités en plénière, neuf conférences ont parallèlement été offertes aux participants par des conférenciers de renom du Canada, des États-Unis et d'Europe. Voici quelques-uns des sujets traités et du principal message véhiculé :

→ La génétique pour l'avenir

La présentation a reposé sur l'importance du dialogue entre les producteurs de porcs, les entreprises de génétique et la société afin de créer un environnement de production acceptable par la société. Ce dialogue permettra de jeter les critères et les bases d'un processus de sélection génétique.

→ Optimisation de l'efficacité de reproduction du troupeau

La variabilité dans la qualité de la semence est un facteur important limitant l'efficacité de l'insémination artificielle. Actuellement, il est nécessaire d'inclure une quantité excessive

de spermatozoïdes dans chaque dose. Une production plus efficace de semence de haute qualité génétique avec une plus longue durée de vie du produit augmentera la rentabilité du système.

Julie Ménard de F. Ménard inc. a présenté les avantages de l'insémination artificielle post-cervicale : temps de préparation de la semence plus rapide (pas besoin de réchauffer la semence); l'insémination est 2 fois plus rapide que les techniques d'inséminations artificielle communes ; réduction du « backflow » de la semence. On peut tirer le meilleur parti des meilleurs animaux.

→ Systèmes de production en émergence

L'usage des antibiotiques

La résistance aux antibiotiques et des changements dans la réglementation peuvent limiter les options possibles pour le traitement des maladies porcines. Ces scénarios peuvent être minimisés par un engagement de l'industrie à faire le monitoring de l'usage des antibiotiques, à avoir une commu-

nication ouverte et à s'engager dans une démarche proactive d'amélioration de l'usage des antibiotiques.

Un défi important pour l'industrie est le manque d'information sur l'usage des antibiotiques à la ferme, sans cette information il est difficile pour l'industrie de justifier l'usage d'antibiotiques, de connaître les relations entre l'utilisation des antibiotiques et l'antibiorésistance

L'industrie doit avoir une communication ouverte et s'engager dans une démarche proactive.

et démontrer des changements ou améliorations dans l'utilisation des antibiotiques.



Revelate^{MC} est une levure sèche active unique, d'origine naturelle, scientifiquement sélectionnée et administrée afin de favoriser l'équilibre du système digestif chez les porcs. Quand il est administré selon les indications, Revelate améliore le gain de poids chez les porcelets. On peut l'administrer aux truies durant la gestation ou directement aux jeunes cochons. Alimenter au Revelate contribue à maintenir un état nutritionnel optimal pouvant affecter positivement l'équilibre intestinal même durant des périodes exigeantes comme le sevrage. Demandez à votre représentant Lallemand Animal Nutrition de vous parler de Revelate aujourd'hui même.

REVELATE^{MC}

Numéros d'enregistrement ACIA 480636 et 480637
Les produits ne sont pas tous disponibles dans tous les marchés et les affirmations ne sont pas permises dans tous les pays.
©2014, Revelate est une marque de commerce appartenant à Lallemand Specialties Inc.

LALLEMAND ANIMAL NUTRITION
Tél: 414 464 6440 Courriel: LAN_NA@lallemand.com

www.lallemandanimalnutrition.com



178245

Pour Brigitte Parent, les enjeux soulevés étaient fort semblables à ceux soulevés au Porc Show comme favoriser les traitements individuels des animaux au lieu de traiter en groupe, faire preuve d'une bonne régie d'élevage et un programme de vaccination adéquat.

→ Coûts d'alimentation et le revenu net

Atteindre l'efficacité économique dans l'alimentation animale est un processus qu'implique une attention détaillée à tous les aspects de la production porcine, incluant la sélection génétique, la formulation appropriée des diètes, la gestion de l'environnement à la ferme et le contrôle des maladies. Même les améliorations les plus modestes peuvent avoir un impact bénéfique important. Il ne faut rien négliger.

→ Implantation du Code de pratiques canadien sur le bien-être animal

Logement en groupe des truies

Selon le nouveau Code de pratiques canadien pour le soin et la manipulation des porcs, dans toutes les installations nouvellement construites, rénovées ou mises en usage pour la première fois après le 1^{er} juillet 2014, les cochettes et les truies saillies devront être logées en groupe.

Pour s'adapter à cette nouvelle réalité, plusieurs producteurs ont entrepris des rénovations ou constructions et évaluent les différentes options pour gérer les truies en groupe. L'expérience à ce jour démontre qu'il est possible de maintenir l'efficacité de production avec le nouveau système de logement de truies en groupe. Les options exis-

tantes sont variées et présentent différents avantages et désavantages. Chaque producteur doit analyser sa capacité de gestion de chaque système de logement disponible. L'industrie procède actuellement par essais et erreurs pour s'adapter à cette transition.

Gestion de la douleur dans les pratiques à la ferme

Le nouveau Code de pratiques canadien pour le soin et la manipulation des porcs décrit différentes pratiques d'élevage comme l'euthanasie ainsi que d'autres pratiques facultatives comme la castration, l'identification, la taille et morsures de la queue, la taille des dents et la taille des défenses. Ces pratiques peuvent être douloureuses et stressantes pour les animaux. Des protocoles doivent être en place pour atténuer la douleur et doivent être effectuées par du personnel compétent. À compter du 1^{er} juillet 2016, la castration effectuée à tout âge devra être réalisée avec des analgésiques afin d'aider à atténuer les douleurs postopératoires.

Les nouvelles mesures pour contrôler la douleur et l'utilisation d'analgésiques et anesthésiques demandent une bonne compréhension des options pour gérer la douleur et le bien-être animal. Le travail en collaboration entre le producteur et son vétérinaire est très important pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences du code et mieux comprendre l'usage adéquat des produits prescrits contre la douleur des animaux et les méthodes les plus appropriées pour l'euthanasie des porcs.

→ Travail de l'EQSP souligné

Une mise à jour sur la situation de la diarrhée épidémique porcine (DEP) a également été présentée aux participants par le vétérinaire Doug MacDougald. « La conférence a touché d'autres aspects de la biosécurité comme l'utilisation adéquate des quais de chargement et les mesures de précaution possibles pour la récupération des animaux morts », a fait valoir Brigitte Parent, qui a mentionné que le Dr MacDougald a aussi souligné le très bon travail effectué par l'Équipe québécoise de santé porcine pour contrôler la DEP. ■

L'INÉGALÉ EN MATIÈRE D'ALIMENTATION DES TRUIES, MAINTENANT EN GESTATION!



« Depuis que ma gestation est passée au Gestal 3G, non seulement je me rends compte que l'élevage en groupe est viable, mais aussi que la transition s'est faite sans heurt. Gestal nous offre «LA» solution pratique et économique pour passer à la gestation en groupes. Quand on dit que Gestal est synonyme de qualité et d'efficacité en alimentation des truies lactantes, le Gestal 3G repousse une fois de plus les limites de l'efficacité, de la simplicité, de la fiabilité et de la précision en alimentation de truies en groupes. »

Alexandre Coupal, Ferme Coupal et Fils



JYGA
Technologies

780, Rue Craig,
Saint-Nicolas (Qc)
G7A 2N2

info@jygatech.com

Tél. : 418-836-7853

Gaétan Lefebvre : 418-389-8393
Sans frais : 1 866 333-7853

www.jygatech.com

179034

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION DES VIANDES

Le conseil des viandes du Canada sonne l'alarme

Les établissements de traitement des viandes ont besoin de travailleurs ayant une vaste gamme de qualifications et de compétences pour combler la pénurie, notamment comme coupeurs de viande et de manœuvre, sans quoi les intérêts, non seulement des transformateurs de viande, mais aussi ceux des éleveurs sont menacés, selon le Conseil des viandes du Canada.

Selon l'organisme, le manque d'accès à un large bassin de travailleurs aura les répercussions suivantes sur les usines de transformation : incapacité de pourvoir en personnel les postes vacants, incapacité de pourvoir les postes devenus vacants à l'expiration du permis de travail des travailleurs temporaires étrangers, incapacité de recruter suffisamment de travailleurs pour pourvoir les postes à mesure qu'ils deviennent vacants à cause du roulement de personnel normal et incapacité de même considérer les nouveaux produits à valeur ajoutée ou les occasions accrues d'exportation.

« De plus en plus, les entreprises tiennent à offrir à leurs clients un produit à valeur ajoutée, car elles vont chercher là une part de leurs profits. Par exemple, en plus de certaines coupes de viande déjà préparée, elles vont désosser les viandes ou encore explorer une façon de valoriser les abats. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, les usines cesseront de fonctionner à plein rendement, ce qui pourrait entraîner la perte d'occasions de valeur ajoutée et d'exportation, diminuer leur compétitivité sur les marchés intérieurs et de l'exporta-

tion et réduire le volume des ventes et les prix pour les producteurs canadiens », précise Don Richardson du Conseil des viandes du Canada. On demande de plus en plus aux transformateurs de préparer des coupes de viande selon des spécifications de « viande prête à vendre » pour des clients individuels, non seulement du Canada, mais aussi des marchés d'exportation dans le monde entier.

Provenance des ouvriers

Historiquement, les travailleurs des établissements de traitement des viandes provenaient de villes et de municipalités voisines ou bien ils venaient de l'étranger à titre de nouveaux arrivants au Canada. Pendant les dernières années, le secteur a constaté une baisse sensible de la proportion de Canadiens prêts à travailler dans l'industrie et pris acte de la décision du gouvernement fédéral de sélectionner des immigrants « mieux qualifiés », en terme de scolarité par exemple, ne visant pas à travailler comme journalier. Cette décision politique, selon le Conseil des viandes du Canada, a sérieusement limité l'accès, non seulement aux candidats pour des postes de manœuvre, mais également aux nou-



L'industrie des viandes a demandé que les bouchers et coupeurs de viande soient immédiatement admissibles au nouveau programme du gouvernement « Entrée express » au Canada.

veaux immigrants qui ont des compétences de boucher et de coupeur de viande. Les conséquences de cette évolution, exacerbées par une main-d'œuvre intérieure vieillissante, se sont traduites par une baisse rapide du nombre de Canadiens et de nouveaux immigrants capables et prêts à travailler dans l'industrie.

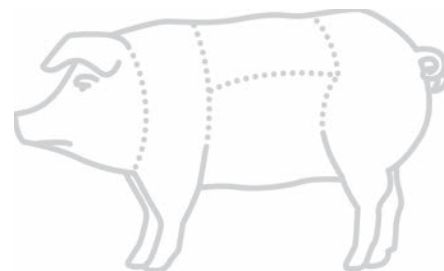
Faciliter l'accès aux travailleurs étrangers

L'industrie des viandes continue donc de demander notamment accès à des travailleurs d'origine étrangère pour pourvoir les postes que les initiatives permanentes de recrutement ne peuvent pas combler au Canada.

Pour le Conseil des viandes, le Canada a besoin d'un programme d'immigration qui permet l'accès aux travailleurs d'origine étrangère prêts à occuper des postes de manœuvre, mais aussi des travailleurs avec des connaissances et compétences spécialisées, comme celles d'un boucher, lorsqu'il y a pénurie flagrante de Canadiens à ce chapitre. C'est ainsi que l'industrie des viandes a demandé que les bouchers et coupeurs de viande soient immédiatement admissibles au nouveau programme du gouvernement « Entrée express » au Canada.

En l'absence d'un accès à suffisamment de travailleurs d'origine étran-

gère pour combler l'écart profond entre l'offre et la demande de bouchers et de coupeurs de viande canadiens, la viabilité future du secteur de l'élevage et de la viande continuera d'être menacée, prévoit le Conseil des viandes du Canada. ■



LE RECRUTEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE EST UN DÉFI CONSTANT POUR LES ENTREPRISES DE TRANSFORMATION

Des entreprises d'abattage et de transformation de viande du Québec, interpellées par Porc Québec sur la situation de la main-d'œuvre, ont tous reconnu que le recrutement de la main-d'œuvre pose un grand défi. Les Aliments ASTA, F. Ménard et Olymel ont bien voulu livrer leur stratégie d'embauche.

Pour les Aliments ASTA, les éléments soulevés par le Conseil des viandes du Canada reflètent entièrement leur réalité. L'entreprise éprouve de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre pour leurs activités d'abattage et de transformation. « Le fait que nous soyons en région est un facteur de difficulté supplémentaire, indique Édith Laplante, directrice du Service des ressources humaines. Nous sommes en compétition avec plusieurs secteurs manufacturiers de la région de Rivière-du-Loup qui ont besoin de travailleurs journaliers. »

Les Aliments ASTA comptent 500 employés. Pour combler leurs besoins, ils doivent recourir au Programme des travailleurs étrangers temporaires du gouvernement fédéral. « Grâce à ce programme, nous embauchons ac-

tuellement 35 travailleurs philippins. Il s'agit d'un programme de deux ans, dont les ententes sont toutefois renouvelables selon certaines conditions », fait valoir Mme Laplante.

Malgré cette aide, les Aliments ASTA ont encore une quinzaine de postes à combler pour l'abattage des animaux et la transformation de la viande. « Le manque de main-d'œuvre peut être bien sûr un frein au développement de l'entreprise. Il peut aussi être responsable de pertes de revenus en raison des choix devant être faits pour les types de produits à transformer, faute de ressources humaines », illustre Édith Laplante.

Pour éviter tout frein à leur développement, les Aliments ASTA s'appuient sur une stratégie de recrutement de main-d'œuvre. « Il s'agit d'actions en continue pour s'assurer de recruter des travailleurs. Nous profitons de toutes les tribunes possibles », assure Mme Laplante.

À l'instar du Conseil des viandes du Canada, les Aliments ASTA seraient en faveur d'assouplissements dans les règles

« Nous sommes en compétition avec plusieurs secteurs manufacturiers de la région de Rivière-du-Loup qui ont besoin de travailleurs journaliers. »



Édith Laplante, directrice du Service des ressources humaines chez les Aliments Asta.

d'acceptation des travailleurs étrangers pour faciliter l'entrée de travailleurs étrangers non spécialisés. « Le programme temporaire est un outil qui

nous aide. C'est le seul auquel nous pouvons avoir recours compte tenu que nos emplois ne sont pas spécialisés. Je crois qu'un programme ou des mesures qui faciliteraient l'accès à une main-d'œuvre immigrante non spécialisée, désireuse de devenir citoyen canadien, favoriseraient l'accès à une main-d'œuvre supplémentaire sans que cela coupe des postes aux travailleurs d'ici », indique la directrice des ressources humaines pour illustrer le besoin d'une telle catégorie de main-d'œuvre.

F. Ménard : un défi devant une croissance rapide

Du côté de F. Ménard, on constate une difficulté à trouver de la main-d'œuvre. Cette situation perdure depuis environ 2 ans. Elle correspond avec le fait qu'Agromex, la division responsable de l'abattage et de la transformation de la viande de F. Ménard, est en pleine croissance.

« C'est notre principal défi. Notre division a augmenté si rapidement, au point où nous avons de la difficulté à combler les postes nouvellement créés », explique Nathalie Vallerand, directrice des Ressources humaines chez F. Ménard.

Du reste, le travail exigeant physiquement à la base, et le fait que les besoins se trouvent en région, sont d'autres irritants qui compliquent la tâche pour l'embauche du personnel, a ajouté Mme Vallerand.

Pour pallier le problème de recrutement, F. Ménard a élaboré une stratégie d'embauche. L'entreprise a aussi recours aux services d'une agence de placement. « Elle recrute pour nous. Sur 450 employés, nous comptons 150 travailleurs d'agence », précise la directrice des Ressources humaines.

Une fois embauchés, les employés sont entièrement formés par le programme de F. Ménard. « Tout ce qui comporte qualification et formation, nous nous en occupons à l'interne. Cela fait partie de notre stratégie de rétention de personnel. On forme le personnel selon nos besoins. Cela permet aussi à un employé d'évoluer en se qualifiant pour d'autres postes », fait valoir Mme Vallerand.

F. Ménard déploie plusieurs efforts pour se positionner comme employeur de choix. L'entreprise développe des outils promotionnels et profite de plusieurs plateformes médiatiques et tribunes publiques. Si jusqu'ici elle réussit à combler ses postes, elle encouragerait tout de même quelconque programmes gouvernementaux. « Le programme des travailleurs étrangers temporaire est utile, mais il pourrait en avoir d'autres pour l'appuyer. Il pourrait par exemple avoir un programme pour faciliter l'entrée d'une main-d'œuvre journalière pour des postes permanents et à long terme. C'est que, règle générale, les programmes gouvernementaux favorisent les immigrants hautement qualifiés. Ce sont des travailleurs qui n'ont pas comme objectif de travailler dans une usine d'abattage ou de transformation », explique Mme Vallerand pour favoriser l'accès à une main-d'œuvre étrangère désireuse de combler les besoins locaux.



Louis Banville, vice-président aux Ressources humaines chez Olymel.

Olymel prône pour l'ouverture

Olymel, de son côté, n'est pas en situation de pénurie de main-d'œuvre. Le vice-président aux Ressources humaines, Louis Banville, reconnaît cependant que le recrutement de personnel pour l'abattage et la transformation demeure un enjeu de taille pour l'entreprise qui emploie 7 000 travailleurs uniquement au Québec. « Actuellement, nous nous en sortons bien. Il n'en demeure pas moins que le recrutement de personnel sera toujours difficile bien que nous ayons de bons postes

permanents à de très bonnes conditions à offrir », souligne-t-il.

Plusieurs facteurs entrent en jeu. La région, par exemple, y compte pour beaucoup tant au Québec qu'au Canada. « Les gens n'aiment pas se déplacer. La main-d'œuvre est peu mobile en général. Le bassin démographique et l'activité manufacturière d'une même région sont donc intimement liés et sont des éléments qui viennent influencer grandement la disponibilité de la main-d'œuvre », indique M. Banville.

Pour combler les postes, Olymel s'appuie sur une stratégie d'embauche. « Essentiellement, il s'agit d'être ouvert à la diversité : homme, femme, nouvel arrivant, main-d'œuvre qualifiée ou non. Les gens qu'on embauche, le sont tous aux mêmes conditions. Nous les formons de A à Z et ils peuvent faire carrière au sein de l'entreprise, tout en montant dans la hiérarchie », indique-t-il.

M. Banville croit de plus que des programmes gouvernementaux pour favoriser l'embauche de travailleurs ont aussi leur place. Le programme des travailleurs étrangers temporaires en est un exemple. « Bien sûr ce programme est utile. L'essentiel, c'est qu'on s'assure de faciliter l'accès à une main-d'œuvre étrangère, autant qualifiée que non qualifiée. Il faut toutefois mettre en place des paramètres pour faire en sorte qu'il n'y ait pas d'excès dans le sens où on s'assure que les entreprises ont recours à ce type de travailleurs uniquement dans la mesure où la main-d'œuvre locale n'est pas disponible », suggère-t-il.

Même si Olymel n'est pas affecté par une pénurie de main-d'œuvre, les défis pour recruter du personnel sont omniprésents. Selon Louis Banville, Olymel pour sa part continuera de miser sur une stratégie bien structurée, bien établie, tout en restant ouvert à la diversité. « Il faut être souple, cibler le bassin démographique et être ouvert à la diversité. Il faut aussi travailler en équipe comme nous le faisons avec le syndicat, qui est bien engagé dans le processus d'embauche », témoigne le vice-président aux Ressources humaines d'Olymel. ■



De petites quantités de β -mannanes dans le tourteau de soja peuvent faire perdre de l'énergie précieuse chez les porcs et la volaille.

PROBLÈME

RÉSOLU



En décomposant les β -mannanes, le Hemicell[™] minimise la réaction immunitaire d'origine alimentaire (RIOA) pour épargner plus d'énergie et obtenir une meilleure performance.

L'étiquette comprend les informations d'utilisation complètes ainsi que les mises en garde et avertissements. Lisez, comprenez et suivez toujours l'étiquette et le mode d'emploi.

Elanco®, Hemicell[™] et la barre diagonale sont des marques de commerce appartenant ou sous licence de Eli Lilly and Company, ses sociétés affiliées.

© 2013 Elanco Animal Health. Tous droits réservés.

CABRLHEM00007

Elanco



L'enzyme permettant
d'épargner plus d'énergie

www.elanco.ca

AU TERME D'UNE PREMIÈRE PRÉSENTATION RÉUSSIE

Le Porc Show reconduit en décembre 2015

Le Porc Show a réussi sa mission : être un événement rassembleur de la filière porcine québécoise. Tous en sont bien fiers. Si bien que le comité directeur, à l'issue de son bilan, a reconduit l'événement pour une deuxième année et a arrêté son choix sur le 8 décembre 2015 au Centre des congrès de Québec et au Hilton Québec.

« Un des objectifs du Porc Show consistait à créer un effet Wow! C'est ce que nous avons réussi à créer. Des participants nous l'ont d'ailleurs souligné », mentionne Sébastien Lacroix, un des membres du comité directeur de l'événement, issu du partenariat de l'Expo Congrès du porc du Québec, de l'AQI-NAC et des Éleveurs de porcs du Québec.

« Cet effet recherché a pu être ressenti dans la mesure où les autres objectifs ont également été atteints, soit offrir de l'information de haut niveau, favoriser le réseautage, nous positionner comme une filière incontournable, avoir un écho auprès de nos partenaires gouvernementaux (notamment par la présence remarquée du ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Paradis) et de créer un effet mobilisateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de notre filière », a ajouté Jean Larose, à titre de président du comité directeur.

Des participants au-delà des objectifs

Le comité organisateur peut tirer ces conclusions grâce à l'excellent taux de participation et aux commentaires obtenus du sondage. « Pour cette première présentation, nous voulions rejoindre autour de 650 participants et nous en avons réuni près de 950. Près de 30 % d'entre eux étaient des éleveurs. Il est aussi intéressant de constater que 41 participants venaient de l'extérieur du Québec », a indiqué Sébastien Lacroix.

Qualité des conférenciers, pertinence des sujets traités et diversité des exposants - ils étaient près de 60 cette année - sont les éléments de base sur lesquels reposait l'événement et pour lesquels la majorité des participants ont eu de bons commentaires. Des commentaires encourageants d'autant plus que tous les répondants au sondage ont indiqué qu'ils recommanderaient l'événement.



Améliorer à partir des acquis

Pour le deuxième Porc Show, les organisateurs miseront sur les mêmes éléments tout en y apportant une touche de renouveau bien entendu. « Il faut continuer dans la même veine, mais dans une perspective d'amélioration de l'événement et d'augmentation du taux de participation », souligne Jean Larose. Les organisateurs ne cachent pas non plus leurs désirs exprimés déjà de rejoindre davantage de participants de l'extérieur du Québec pour la deuxième présentation et positionner ainsi le Porc Show comme un événement d'envergure internationale.

L'organisation et la promotion sont déjà en marche. « Depuis l'événement, j'ai rencontré des gens de l'extérieur de la province qui ont entendu parler de notre événement et qui ont manifesté de l'intérêt à y participer. C'est de bon augure après seulement une présentation du Porc Show », s'est réjoui Sébastien Lacroix.

Pour appuyer la promotion, le comité directeur a produit une vidéo faisant la rétrospective de l'événement. On peut la visionner à l'adresse suivante : www.leporcshow.com ■



« Pour cette première présentation, nous voulions rejoindre autour de 650 participants et nous en avons réuni près de 950. »

La qualité des conférenciers et des sujets abordés a été fort appréciée par les participants.

Prix de reconnaissance de la filière porcine

Pour la première fois de son histoire, la filière porcine québécoise a voulu rendre hommage à l'innovation et au leadership des personnes et des entreprises qui œuvrent dans ce secteur. Trois acteurs de la filière ont donc vu l'excellence de leur travail souligné lors du Porc Show.



Les récipiendaires, Andrée Jeanson et Alexandre Coupal, étaient accompagnés de leurs employées Maryline Charest et Annie Laliberté lors de la remise du prix par le ministre de l'Agriculture du Québec, Pierre Paradis, et du président du comité directeur, Jean Larose.

CATÉGORIE ÉLEVEUR FERME A. COUPAL ET FILS INC.

La Ferme A. Coupal et fils inc. est une petite entreprise familiale pour qui la productivité et la rentabilité ont toujours été une priorité. Le bien-être animal et un environnement de travail convivial figurent également au cœur de leurs actions. Pour les membres de cette entreprise, travail est synonyme de bonheur et de passion. Ils ont misé sur la vente directe à la ferme ainsi que la distribution auprès des restaurateurs, hôtels et boucheries de leur région pour faire la promotion de leur produit vedette, le porcelet de lait. De plus, ils entrent en contact avec le grand public en participant à des foires alimentaires, aux portes ouvertes de l'UPA et même, en faisant des dons de nourriture pour différentes causes, ce qui contribue à l'amélioration de la perception du consommateur à l'égard de la filière porcine (voir autre article dans le cadre du reportage à la ferme).



CATÉGORIE FOURNISSEUR ÉQUIPE QUÉBÉCOISE DE SANTÉ PORCINE ET MARTIN PELLETIER

Le succès de la plupart des organisations à but non lucratif passe d'abord par l'engagement et le dévouement de ses membres. C'est pourquoi en soulignant l'excellence de cette organisation, nous voulions rendre un hommage particulier à son directeur général, Martin Pelletier. Par son sens de l'organisation incontesté, ses qualités de communicateur et son dévouement remarquable, celui-ci, avec l'appui de l'ensemble des organismes qui la composent, contribue directement au succès de cette organisation dont la mission est consacrée à la promotion de la biosécurité. On ne le dira jamais assez, santé rime avec rentabilité et la faible présence de DEP au Québec est très certainement liée au travail accompli par l'Équipe québécoise de santé porcine.



David Boissonneault, à titre de président du CA de l'Équipe québécoise de santé porcine, Martin Pelletier, coordonnateur de l'organisme ont fort bien accueilli le prix remis par le ministre de l'Agriculture Pierre Paradis, accompagné de Jean Larose, président du comité directeur du Porc Show.

Ce petit cochon aura un avenir en santé

La bactérie *E. coli* est l'une des principales causes de diarrhée post-sevrage chez les porcs¹. Toutefois, les bactéries *E. coli* ne sont pas toutes les mêmes. La gravité de la diarrhée post-sevrage causée par la bactérie *E. coli* varie selon la souche.

Afin de prendre efficacement en charge la bactérie *E. coli*, consultez votre vétérinaire, déterminez la souche d'*E. coli* en cause et choisissez le bon produit pour vos troupeaux.

Vous disposez maintenant d'options flexibles pour traiter la diarrhée post-sevrage causée par la bactérie *E. coli*; vous pouvez donc choisir celle qui répond le mieux au problème en cause.

Vaccin Coliprotec®

- Pour la protection en pouponnière lorsque des problèmes surviennent groupe après groupe
- Dose unique administrée par voie orale contre la diarrhée post-sevrage causée par la bactérie *E. coli* F4

Elanco

Apralan®

- Solution soluble dans l'eau pour un traitement urgent au besoin
- Lorsque la diarrhée post-sevrage causée par la bactérie *E. coli* est une menace

L'étiquette contient des renseignements complets sur l'utilisation du produit, y compris les précautions et les mises en garde. Toujours lire, comprendre et suivre les directives inscrites sur l'étiquette et le mode d'emploi.

¹ Fairbrother, J., Nadeau, E. and Gyles, C. 2005. *Escherichia coli* in postweaning diarrhea in pigs: an update on bacterial types, pathogenesis, and prevention strategies. Anim. Health Res. Rev. 6(1): 17-39.

Elanco®, Apralan® et la barre diagonale sont des marques déposées d'Eli Lilly and Company, de ses filiales ou de ses sociétés affiliées. Utilisées sous licence par Elanco/division d'Eli Lilly Canada Inc. Coliprotec® est une marque déposée de Prevtec Microbia Inc., utilisée sous licence par Elanco.

© 2015 Elanco Santé Animale. Tous droits réservés.
CASWICLP00013a

Elanco

www.elanco.ca



Le ministre Paradis, a remis à Luc Ménard, président de F. Ménard, le prix en compagnie de Jean Larose, président du comité directeur.

CATÉGORIE TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

F. MÉNARD INC.

F. Ménard inc. est une entreprise familiale qui se démarque par la coordination intégrée de l'ensemble de la chaîne de valeur : de la production à la commercialisation du porc. Cette entreprise se distingue par sa rigueur, la qualité de ses produits et une innovation constante à toutes les étapes du processus. Son souci de la qualité, sa compétitivité et son rendement en font une entreprise réputée au Québec et partout à travers le monde. Il faut également mentionner le soin qu'elle porte à conquérir le cœur des Québécois en ouvrant des points de vente haut de gamme et en offrant des produits uniques aux consommateurs. ■

DES FESTIVITÉS POUR CÉLÉBRER LE PORC DU QUÉBEC

Le Porc Show, au terme des conférences, s'est prolongé en début de soirée sur une note festive. Plus de 700 participants ont pu y déguster le porc du Québec présenté sous une dizaine de bouchées signatures et une trentaine de produits alcoolisés locaux et internationaux, apprendre des techniques de coupe et échanger entre eux.



Le président d'honneur, le chef Jean-Luc Boulay, propriétaire du restaurant Le Saint-Amour, est entouré du saucissier Félipé St-Laurent de l'entreprise Ils en fument du Bon et de Mario Gagnon, chef au Hilton Québec pendant la préparation des mets pour la soirée.



Le chef propriétaire du restaurant La Salle à manger, Samuel Pinard, a procédé à une démonstration de boucherie.



Les participants, nombreux, ont pu consolider leur réseautage lors du cocktail.



Il est temps de veiller à la santé intestinale.



Vous souhaitez que vos porcelets profitent de la meilleure santé intestinale possible. Si vous attendez l'apparition d'une diarrhée attribuable à la coccidiose, il sera trop tard. À la manifestation des symptômes, les lésions intestinales sont déjà présentes, entraînant une réduction du poids au sevrage et une augmentation du nombre de jours avant la mise en marché. Demandez à votre vétérinaire comment diagnostiquer la coccidiose avant qu'il ne soit trop tard.

Truies en groupe : l'expérience québécoise



Dans le cadre d'un projet, le Centre de développement du porc du Québec a documenté les premières transformations de bâtiments pour loger les truies gestantes en groupe et ainsi se conformer au nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs. Des visites ont été effectuées dans huit fermes québécoises ayant installé différents systèmes d'alimentation pour les truies en groupe, soit deux fermes pour chacun des systèmes suivants :

- alimentation au sol
- bat-flancs
- distributeur automatique de concentrés (DAC)
- DAC autobloquant

Il y a plusieurs options d'aménagement et de systèmes de logement pour gérer les truies en groupe. Afin de mieux outiller les producteurs dans leur démarche de transition vers le logement des truies en groupe, voici dans les lignes qui suivent, le processus de transformation détaillé pour chacune des fermes visitées, incluant :

- une brève description du projet de rénovation
- une description des changements apportés
- les coûts reliés à ces modifications

ALIMENTATION AU SOL

Dans ce système, les truies s'alimentent simultanément et directement au sol. C'est le système le plus simple et le moins dispendieux. Par contre, il est impossible d'alimenter les truies de façon individuelle. La superficie minimale recommandée pour ce type de système est de 22 pi²/truie afin de limiter les bagarres et les vols de moulée.

FERME PIC ROUGE INC.

→ Naisseur-finiisseur: de 480 à 600 truies

À la ferme Pic Rouge inc., les truies sont logées en groupe depuis le début de l'été 2010. La décision de passer de la gestion en cages vers le logement en groupe a été prise à la suite d'une analyse multidisciplinaire de la situation de l'entreprise. À ce moment, la ferme comptait 480 truies productives et la production était réalisée sur deux sites de type naisseur-finiisseur. Plusieurs scénarios ont été envisagés par les différents experts impliqués, mais pour des raisons sanitaires et économiques, le scénario retenu est le suivant : rapatrier toutes les truies sur le même site de production et passer de la conduite en bandes toutes les trois semaines à une conduite en bandes toutes les quatre semaines. Le changement de conduite a permis d'optimiser l'utilisation des cages de mise bas, car avant les modifications, le sevrage des porcelets se faisait directement sur place et, pour cette raison, l'entreprise a pu augmenter le nombre de ses truies productives à 600, et ce, sans augmenter le nombre de cages de mise bas. Le



choix du système d'alimentation au sol s'est imposé par lui-même; peu d'investissements sont nécessaires, et les rénovations peuvent se faire très rapidement.

Rénovations

Pour être en mesure d'effectuer adéquatement les rénovations dans la section d'engraissement qui a été modifiée pour le logement des truies gestantes en groupe, les porcs de cette section ont été vendus. Quant aux truies, elles sont demeurées sur les deux sites jusqu'à la fin des travaux.

Le plancher de cette section est plein sur une longueur de 12 pieds à l'avant du parc et comporte une section de 6 pieds en lattes dans le fond de ce dernier. C'est donc un plancher idéal pour alimenter les truies directement au sol sans faire de modifications.

Les divisions des enclos de ce vieil engraissement étaient faites en béton, un matériau robuste qui supporte bien le poids des truies de toutes grosseurs. L'aménagement des parcs a simplement été fait en enlevant les trémies et les barrières ajourées qui séparaient deux parcs d'engraissement.

Huit doseurs par enclos ont été installés sur une nouvelle ligne de soigneurs automatiques. Cette dernière fait deux fois le tour de la gestation en groupe. Le but est de répartir la moulée sur une plus grande superficie du sol et ainsi diminuer la compétition pour l'aliment.

De plus, un ou deux bols à eau par parc a ou ont été ajouté(s) selon le nombre de truies par parc (ratio de 1 bol pour 12 ou 16 truies). Le coût des investissements pour cette rénovation est de 58 \$ par place en gestation en groupe. Puisque les travaux ont été réalisés par le propriétaire et ses employés, le coût de la main-d'œuvre n'est pas inclus.

Conduite d'élevage

Le propriétaire a dû s'adapter à cette nouvelle conduite d'élevage. Puisqu'il est impossible de contrôler ce que chacune des truies consomme, il est très important de faire des groupes de truies le plus homogène possible. Ceci permet de contrôler la quantité de moulée totale distribuée dans un parc selon l'état de chair des truies qui s'y trouvent et aussi de diminuer la compétition entre les truies du groupe. Cette gestion alimentaire s'est améliorée avec l'expérience, car dans la première année, plus de moulée (de l'ordre d'environ 10 %) a été distribuée aux truies gestantes comparativement à l'époque où elles étaient en cages. Les groupes de truies sont formés entre 28 et 35 jours après la saillie et les truies sont regroupées selon leur grosseur, le nombre de parités et aussi la date prévue de leur mise bas. Par contre, l'espace accordé n'est que de 17 pi² par truie, alors que la recommandation est de 22 pi². Ce manque d'espace peut générer plus de compétition pour l'alimentation, ce qui entraîne plus de bagarres, les truies



Les divisions des enclos de ce vieil engraissement étaient faites en béton, un matériau robuste qui supporte bien le poids des truies de toutes grosseurs.

Cet aménagement en forme de « U » divise le parc en deux sections distinctes, ce qui permet aux truies dominées d'aller s'alimenter dans la section opposée à celle où se tient la truie dominante du groupe.

étant plus entassées. Les truies dominées sont celles qui souffrent le plus du manque de superficie par animal, à cause de leur nature plus timide et craintive et aussi parce qu'elles craignent les agressions des autres truies. Résultat : elles mangent en dernier, et souvent, pas à leur faim. Elles finissent donc par s'amaigrir.

Il a été remarqué qu'en général, les truies sont beaucoup plus calmes et dociles que lorsqu'elles sont en cage. Pour les truies ayant passé toute leur vie en cage, et dont c'est la première expérience en groupe, c'est plus difficile. Ces dernières n'ont pas appris à bien interagir avec les autres truies, ce qui se traduit par une augmentation des agressions entre les truies lors du premier regroupement.

Commentaires du producteur

Le producteur est très satisfait de sa nouvelle conduite d'élevage et il ne reviendrait en arrière pour aucune raison. Même s'il doit déménager les truies une fois de plus que lorsqu'elles étaient en cages, il mentionne que les truies sont beaucoup plus calmes et plus faciles à manipuler. Dans un avenir rapproché, il projette de doubler le nombre de truies sur son site. Même s'il apprécie ce système d'alimentation au sol, il déplore le fait qu'il soit impossible de contrôler l'alimentation de chacune des truies. Pour son projet futur, il s'intéresse plutôt aux DAC autobloquants.

Il mentionne également que l'un des inconvénients majeurs de l'alimentation au sol est que ce système entraîne une dégradation rapide du plancher plein.

LES ÉLEVAGES ST-FÉLIX S.E.C

→ De naisseur-finisueur : 250 truies

→ à naisseur : 625 truies

Cette ferme a complètement changé de vocation. Initialement, ce site de multiplication de 250 truies servait à produire des femelles de remplacement et comptait une pouponnière et un engraissement pour les femelles seulement. Aujourd'hui, ce site est devenu une maternité commerciale de 625 truies. Pour la réalisation des travaux, un vide sanitaire et un repeuplement ont été faits. Les premières cochettes sont entrées en juillet 2013. Le système d'alimentation au sol a été choisi pour deux raisons. La première est que les planchers de type « plein aux 2/3 » conviennent bien à ce système et des rénovations majeures auraient été nécessaires si un autre système avait été choisi. La deuxième raison est que l'intégrateur veut tester les différents systèmes d'alimentation qui existent dans le but de bien conseiller ses éleveurs par la suite.

Rénovations

La transformation de l'engraissement pour y loger les

truies en groupe avec le système d'alimentation au sol nécessite peu de modifications. Pour ce qui est de l'aménagement, les divisions de parcs de béton ont été conservées telles quelles et seules les trémies et la division de parc ajourée ont été enlevées. Les parcs sont donc aménagés en « U », ce qui permet aux truies dominées de s'alimenter loin de la truie dominante. Un soigneur automatique et des doseurs ont été installés dans la partie avant du parc. Quatre doseurs par enclos servent à l'alimentation des truies. De plus, deux sucs à eau ont été ajoutés dans chacun des parcs. Le coût de revient de cette transformation est de 30 \$ par place en gestation en groupe. Ce coût n'inclut pas les frais reliés à la main-d'œuvre (travaux effectués par les employés).

Conduite d'élevage

La transition vers les truies en groupe s'est accompagnée d'une modification de la conduite d'élevage, passant d'une gestion toutes les deux semaines à une gestion toutes les quatre semaines. Ce changement de conduite fait en sorte que plus de cages sont nécessaires dans le bloc des saillies pour permettre le mouvement des animaux (espace de transfert). De ce fait, il y a donc environ la moitié des truies de chaque bande qui est mise en groupe immédiatement après les saillies alors que l'autre moitié est déplacée vers la gestation en groupe 42 jours après les saillies. Ces deux différentes façons de faire n'ont pas d'impact sur les performances, car les groupes ne sont pas formés lors de la période critique de l'implantation embryonnaire, soit de 5 à 25 jours après les saillies.

Cependant, puisque le regroupement est fait après les saillies, le fait de devoir retirer des truies qui reviennent en chaleur génère un problème de mauvaise utilisation de l'espace. Dans ce système, il est impossible de remettre une truie dans un parc d'où une autre a été retirée, car la hiérarchie est bien établie et la nouvelle truie subirait de nombreuses agressions. Résultat : l'espace n'est pas utilisé de façon optimale.

Pour ce qui est de l'alimentation, puisqu'il n'y a que quatre doseurs pour alimenter 15 truies, trois ou quatre repas consécutifs sont servis aux truies selon la section du bâtiment. Ce qui fait que toutes les truies du parc ne peuvent s'alimenter en même temps et les truies dominantes ont tendance à devenir trop grasses. À l'inverse, les truies dominées en souffrent, car elles ne mangent pas à leur faim. Après avoir complété une année avec ce système, il a été remarqué que les truies sont souvent légèrement suralimentées. Pour tenter de maintenir en bon état de chair les truies dominées, environ 100 kg de moulée supplémentaire par truie par an sont servis, comparativement à la gestion en cage. Il est important de ne pas sous-estimer les espaces prévus pour loger les truies problématiques, car ces parcs permettent de mieux gérer les truies trop maigres ou les boiteries.

Le fait d'avoir des groupes homogènes permet de mieux contrôler la quantité de moulée totale distribuée dans un parc selon l'état de chair des truies qui s'y trouvent.



Le système d'alimentation au sol a été choisi entre autres parce que les planchers de type « plein aux 2/3 » conviennent bien à ce système et des rénovations majeures auraient été nécessaires si un autre système avait été choisi.

Puisqu'il s'agit d'un peuplement et que toutes les truies sont jeunes, aucune sélection des truies n'a été faite pour obtenir des groupes homogènes, mais cela devrait être fait prochainement. Le fait d'avoir des groupes homogènes permet de mieux contrôler la quantité de moulée totale distribuée dans un parc selon l'état de chair des truies qui s'y trouvent; cela évite aussi les compétitions inégales entre les truies du groupe.

Même si cet éleveur respecte le Code des bonnes pratiques pour le soin et la manipulation des porcs du Canada en ce qui a trait à la superficie minimum par truie (19 pi²), il est recommandé d'allouer plutôt 22 pi² par truie pour tenter de diminuer un peu la compétition alimentaire.

Commentaires du producteur

Le système d'alimentation au sol est un système qui fonctionne bien et pour lequel peu d'équipement est nécessaire pour réaliser la transition vers le logement en groupe. De plus, il est facile et rapide de transformer une gestation conventionnelle ou des engraissements

ayant les planchers de type « plein aux 2/3 », et ce, à moindre coût.

Cependant, l'éleveur déplore qu'aucun contrôle ne soit possible sur ce que chacune des truies consomment. Aussi, le surcoût lié à la moulée supplémentaire distribuée aux truies gestantes doit être pris en considération, car ce dernier augmente le coût de production. De plus, le système d'alimentation au sol commande une conduite très minutieuse et chaque inaction a des répercussions plus importantes que dans la gestion en cage. À titre d'exemple, une truie dominée qui ne mange pas à sa faim ou qui se fait agresser et qui n'est pas retirée rapidement du groupe de truies deviendra très maigre et, parfois, il est très difficile de la remettre en bonne condition.

Après un an de recul, avec divers ajustements des équipements et de la conduite d'élevage à venir, il est intéressant de constater que les performances sont au rendez-vous et que ce système fonctionne très bien. ■

SYSTÈME DE BAT-FLANCS

Dans ce système, les truies s'alimentent simultanément dans une auge ou sur le sol. Les truies sont protégées par des séparateurs (bat-flancs) ce qui, en théorie, diminue les agressions et les vols de moulée. C'est un système simple et peu dispendieux. Par contre, il est impossible d'alimenter les truies de façon individuelle, ce qui occasionne des vols de moulée. La superficie minimale recommandée pour ce type de système est de 20-22 pi²/truie afin de limiter les bagarres et les vols de moulée. L'espace utilisable n'inclut pas l'espace consacré aux bat-flancs.

FERME MARTIN ET VIVIANE BEAUREGARD

→ **Maternité** : de 725 à 950 truies

À la suite de l'achat de cette ferme en 2013, le producteur avait décidé de la rénover avant de l'exploiter. Étant donné la désuétude des équipements, le mauvais aménagement intérieur de certaines sections du bâtiment et l'arrivée imminente (à l'époque) des nouvelles normes de bien-être animal, il avait décidé de faire la transition vers la gestion des truies en groupe. Cette maternité de 725 truies est donc passée à 950 truies à la suite des rénovations. Le producteur voulait un système d'alimentation qui soit économique, avec une mécanique simple et durable et qui puisse procurer un niveau de contrôle supérieur de l'alimentation comparativement à celui offert par le système d'alimentation au sol. De plus, il voulait également avoir un aménagement de parcs lui permettant de voir toutes les truies du parc sans nécessairement avoir à entrer dans le parc. Pour lui, le système de bat-flancs apparaissait comme la meilleure option.

Rénovations

Dans les sections où les rénovations ont été réalisées, tous les équipements ont été retirés, sauf le soigneur automatique et les doseurs qui ont été conservés. Les lattes de gestation du plancher ayant des tiroirs (trous) à fumier ont été retirées et remplacées par des lattes d'engraissement. Par la suite, des murets de béton ont été positionnés de façon à séparer l'allée des enclos ainsi que chacun des enclos. Ces derniers servent de support solide aux bat-flancs qui sont faits de panneaux de plastique, de poteaux et d'encrage en acier inoxydable. Finalement, deux bols à eau par parc de 24 truies ont été installés. Le coût des matériaux et des équipements pour cette rénovation est de 134 \$ par place en gestation en groupe. Ce coût n'inclut pas les frais reliés à la main-d'œuvre non négligeables. En effet, la pose des équipements dans ce système requiert énormément de temps et représente environ de 40 \$ à 50 \$ supplémentaires par bat-flanc.



Selon l'éleveur, la clef du succès avec le système de bat-flancs réside dans la formation de groupes de truies homogènes et dans une alimentation des truies plus fibreuse et donc plus volumineuse que celle utilisée habituellement pour les truies en cage.

Conduite d'élevage

À la ferme Martin et Viviane Beauregard, les truies sont logées en groupe depuis septembre 2013. La conduite d'élevage est à toutes les quatre semaines. Ceci permet d'avoir des bandes de 190 truies, ce qui facilite la formation de groupes homogènes de truies. Les groupes sont formés selon l'état de chair et le gabarit de la truie alors que les cochettes sont logées ensemble. L'éleveur profite du moment où les truies sont en cage pour remettre en bon état de chair les truies maigres. Pour ce qui est de l'alimentation, un seul repas par jour d'une moulée plus fibreuse est servi aux truies. Pour s'assurer que les employés soient présents lors des repas, la distribution de la moulée se fait manuellement. L'utilisation d'une moulée plus fibreuse fait augmenter le volume de la ration. Ceci est bénéfique pour plusieurs raisons :

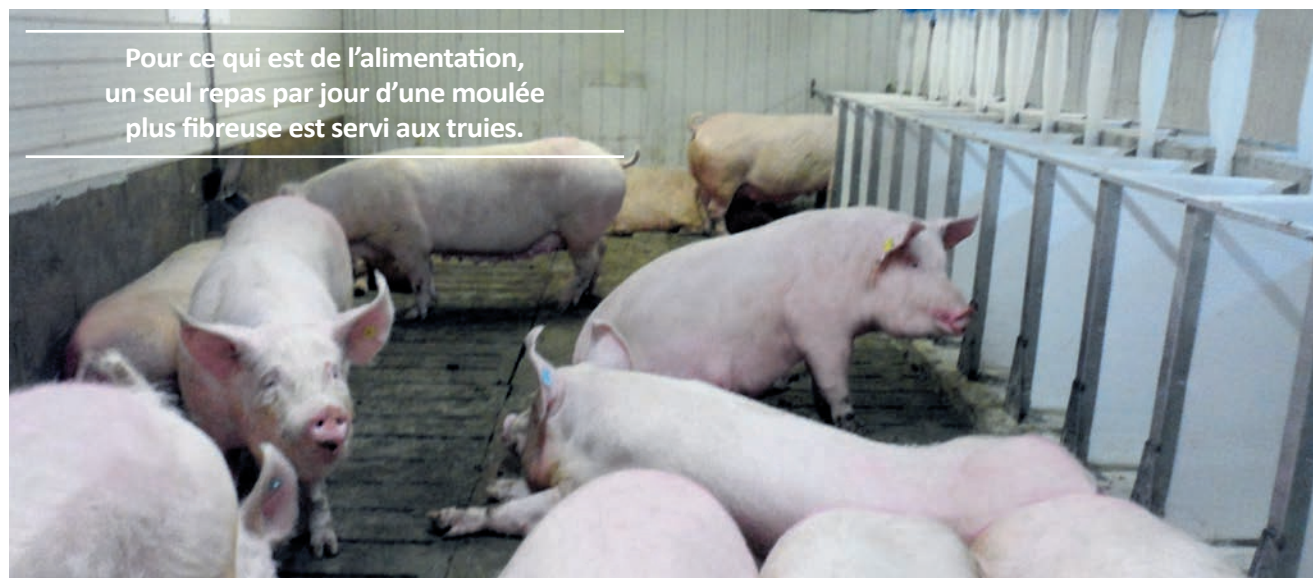
1. la durée du repas est augmentée, ce qui permet aux truies dominées de pouvoir consommer une grande quantité de moulée avant que les truies dominantes commencent le vol de moulée;
2. un gros volume d'aliment augmente la sensation de satiété chez les truies, ce qui diminue le nombre de bagarres et le vol de moulée.

La superficie allouée est de 22 à 24 pi²/truie, ce qui respecte la superficie minimale recommandée, et cela fonctionne très bien.

Commentaires du producteur

Après plus d'un an à exploiter cette ferme avec des bat-flancs, l'éleveur est très satisfait de son nouveau système. Les truies sont en bon état de chair et les performances sont excellentes. De plus, il a remarqué que les truies sont plus calmes et en grande forme à l'entrée dans les mises bas. Selon lui, la clef du succès avec ce système réside dans la formation de groupes de truies homogènes et dans une alimentation des

truies beaucoup plus fibreuse et volumineuse que celle utilisée habituellement pour les truies en cage. Le producteur travaille à effectuer des modifications mineures dans ses parcs, question de poursuivre l'amélioration. Il remplace actuellement les deux bols à eau par quatre sucres, ayant remarqué une certaine compétition pour l'accès à l'eau après les repas, alors que toutes les truies veulent s'abreuver en même temps.



Pour ce qui est de l'alimentation, un seul repas par jour d'une moulée plus fibreuse est servi aux truies.

Les parcs avec bat-flancs ont été aménagés dans l'ancienne pouponnière. Les planchers ont été modifiés pour y accueillir les truies en groupe, et des bat-flancs faits de panneaux de plastique ont été installés au centre de la salle, permettant de loger deux groupes de truies.

FERME PURIPORC INC.

→ **Maternité :** de 600 truies avec pouponnière à maternité de 800 truies

La décision de la ferme Puriporc d'effectuer des modifications a été prise à la suite d'un diagnostic global de l'entreprise fait par Les consultants Denis Champagne inc. Avant les rénovations, qui ont débuté en décembre 2013, la ferme comptait 600 truies ainsi qu'une pouponnière de 2 200 places. Pendant les rénovations, la pouponnière a été déplacée sur un autre site afin d'améliorer la santé du troupeau : l'espace libéré a permis d'augmenter le nombre de truies à 800, d'y loger des truies supplémentaires en groupe avec le système de bat-flancs et aussi d'y recevoir une salle de mise bas supplémentaire. Le système de bat-flancs a été choisi, car, à ce moment-là, les stations d'alimentation avec réfectoire autobloquant, qui permettent une alimentation individuelle des truies tout en optimisant l'espace utilisé, n'étaient pas encore disponibles. De plus, pour la ferme Puriporc inc., le système de distributeur automatique de concen-

trés (DAC) n'était pas approprié car les salles où sont logées les truies en groupe ne sont pas assez grandes pour permettre d'optimiser ce système (60 truies par DAC).

Rénovations

Dans la section de la pouponnière, tous les équipements ont été retirés : divisions des enclos, trémies, soigneurs et aussi les planchers de plastique. Seuls la transmission du soigneur automatique et le système de ventilation et de chauffage ont été conservés. Par la suite, une grosse partie des travaux a été la modification des planchers pour y installer des lattes de béton pour les truies gestantes. Pour ce faire, un fer à angle a été installé sur les murets des dalots pour servir d'assise aux lattes de béton. Par la suite, une dalle de béton d'une hauteur de quatre pouces a été coulée au centre de la salle. Ceci permet de surélever légèrement les truies lorsqu'elles mangent, ce qui les incite à rester à leur place et diminue également les risques que l'intérieur des bat-flancs ne se souille. Un muret de béton a été installé sur la dalle de béton pour séparer les deux groupes de truies de



chacune des salles et sert du même coup de support très rigide pour l'installation des bat-flancs faits de panneaux de plastique, de poteaux et d'ancrage de plastique. Finalement, un bol à eau est disponible par groupe de 17 truies. Le coût total des rénovations s'élève à 266 \$/place en gestation en groupe. Ce montant inclut la modification du plancher qui représente 43 % du coût total, le béton, l'achat des matériaux pour la conception des bat-flancs, l'achat d'un soigneur automatique, des doseurs et descentes ainsi que des bols à eau, mais n'inclut pas les frais reliés à la main-d'œuvre.

Conduite d'élevage

Puisque le nombre de truies de la ferme Puriporc a augmenté lors de cette transition vers la gestion en groupe, le troupeau en place a continué son roulement normal jusqu'à la fin des travaux, soit en février 2014. La formation des groupes de truies est faite immédiatement après la confirmation par échographe de la gestation des truies, soit environ 30 jours après les saillies. Dans le but d'obtenir des groupes de truies homogènes, les truies sont regroupées en fonction de leur gabarit et de leur état de chair. De plus, les cochettes ne sont jamais logées avec des truies multipares. Lors de la formation des lots, des bagarres et des affrontements sont observés entre les truies. D'une intensité élevée dans les premières heures, ces dernières diminuent rapidement par la suite. Après quelques jours, la hiérarchie est complètement établie à l'intérieur du groupe et les altercations entre les truies se font plutôt rares. Il a aussi été observé que les cochettes s'adaptent mieux à la conduite en groupe que les truies multipares, car elles proviennent d'un engraissement où elles étaient déjà en groupe. Une superficie utilisable de 20 pi²/truie est allouée, ce

qui respecte la superficie minimale recommandée. Par contre, des vols de moulée surviennent fréquemment.

Commentaires du producteur

Le producteur est satisfait du système choisi et il mentionne que le comportement des truies dans ce système est très comparable à celui des truies de son autre ferme où elles sont alimentées au sol. De plus, il trouve que les truies sont plus calmes et plus faciles à manipuler que celles en cages et que les boiteries et les problèmes de locomotion sont beaucoup plus faciles à déceler.

Cependant, il a remarqué que la première mise en groupe de truies multipares, n'ayant pas appris à interagir socialement avec les autres, a été plus difficile. Ces truies ont eu plus de difficulté à s'adapter au mode de vie en groupe qu'au nouveau système d'alimentation. En effet, dans ces groupes, les agressions entre les truies ont perduré jusqu'à quelques semaines.

Finalement, l'éleveur déplore le fait qu'il a moins de contrôle sur la conduite d'élevage que lorsque les truies étaient en cages. Par exemple, il ne tient plus compte de la date de mise bas prévue des truies gestantes, car il doit maintenant les placer en groupe selon leur gabarit. Également, plus de gestion s'avère nécessaire par rapport aux agressions et aux truies problématiques devant être retirées du groupe. Cependant, le plus grand impact de la conduite en groupe avec le système de bat-flancs vient du fait qu'aucun contrôle ne peut être fait sur ce que chacune des truies du groupe consomme. Donc, pour éviter d'avoir trop de truies amaigries et ne pas savoir où les installer dans le bâtiment, chaque truie reçoit plus de moulée (environ 10 %) comparativement à la conduite individuelle en cage. ■

Après quelques jours, la hiérarchie est complètement établie à l'intérieur du groupe et les altercations entre les truies se font plutôt rares.



SYSTÈME DE DAC

Dans ce type de système, chaque truie est identifiée à l'aide d'une puce électronique et est détectée au moment de son entrée dans le système. Ce type d'équipement comporte plusieurs avantages dont l'alimentation individualisée des truies, la possibilité de distribuer plusieurs types d'aliments, de trier et marquer (trait de peinture) les truies voulues et de consulter les données d'alimentation du troupeau à distance. Par contre, le DAC n'est pas optimal pour un troupeau de petite taille, car son coût est élevé.

FERME ST-APOLLINAIRE S.E.C.

→De naisseur-finisueur: 300 truies

→à maternité: 830 truies

Une restructuration de la filière porcine de l'entreprise Agri-marché a permis à la ferme St-Apollinaire de changer de vocation. En effet, ce site de 300 truies en multiplication où seules les femelles étaient engraisées est devenu une maternité de 830 truies. Agri-marché s'est donné comme mandat de tester différents systèmes de logement pour les truies en groupe dans le but de développer son expertise en la matière et ainsi être mieux outillé pour conseiller ses clients dans leur choix d'un système.

Le système de DAC de Schauer, distribué par Équipement GDL Ltée et Distribution Godro inc. a été retenu comme système d'alimentation. Les truies sont logées en groupe depuis novembre 2013.



Rénovations

Puisque le bâtiment changeait de vocation, un vide sanitaire a été effectué, ce qui facilite grandement les travaux. En rénovation, il faut savoir que tout est une question de compromis. Celui qui a été fait à la Ferme St-Apollinaire a été de conserver les planchers d'engraissement existants (2/3 lattés, 1/3 pleins) pour effectuer la gestation en groupe. Ceci permettait de diminuer les coûts des rénovations d'environ 40 %. Cependant, l'envers de la médaille est que le plancher n'est pas optimum pour le logement des truies en

groupe avec le système de DAC. Effectivement, certaines sections du plancher plein ne sont pas situées au bon endroit, ce qui génère une certaine confusion chez les truies quant à l'utilisation qu'elles en font. Il faut savoir que les truies préfèrent se coucher sur un plancher plein et les places les plus prisées sont celles situées sur le bord d'une paroi pleine où le plancher est plein. Donc, partant de cette prémisse, des divisions d'enclos ont été installées à des endroits stratégiques pour inciter les truies à s'y coucher.

De plus, des sections bétonnées ont été ajoutées dans les couchettes pour inciter les truies à s'y coucher. Finalement, pour suivre les recommandations du manufacturier, la section de plancher plein sous les DAC a été modifiée pour y mettre des lattes de béton. Ceci a pu se faire aisément parce que le système d'évacuation du lisier fonctionne avec un siphon (pull plug).



Les truies préfèrent se coucher sur un plancher plein et les places les plus prisées sont celles situées sur le bord d'une paroi pleine où le plancher est plein. Donc, partant de cette prémisse, des divisions d'enclos ont été installées à des endroits stratégiques pour inciter les truies à s'y coucher.

Pour ce qui est des modifications, des murs séparant les chambres d'engraissement ont été abattus pour faire place à une plus grande salle pour le logement collectif. Certains équipements de l'engraissement ont été réutilisés dans le nouvel aménagement, tels que la transmission du soigneur automatique, les panneaux de plastique et des poteaux. Ces derniers ont servi à faire les divisions entre chacune des couchettes.

Des modifications mineures ont été effectuées du côté de la ventilation; les ventilateurs des 11 chambres d'engraissement ont été regroupés afin de diminuer le nombre de contrôles de 11 à 4. De plus, quatre bols à eau par groupe ont été installés devant et derrière les DAC.



Le coût total de cette rénovation s'élève à 532 \$ par place en gestation en groupe. Ce coût inclut l'achat des DAC, des bols à eau et des matériaux nécessaires à la modification des enclos et de la structure. Ce coût n'inclut pas les frais liés à la main-d'œuvre.

Conduite d'élevage

Le repeuplement du troupeau s'est fait en novembre 2013. Comme la période d'entraînement est la clef du succès de ce système, une période de 7 à 10 jours est consacrée aux nouvelles utilisatrices des DAC afin de s'assurer que la totalité des truies comprennent le fonctionnement du système et s'alimentent tous les jours. Quelques truies doivent réapprendre le fonctionnement du système après leur mise bas, mais ce réapprentissage s'avère de très courte durée.

Lorsque le troupeau, conduit en bandes à toutes les quatre semaines, atteindra sa vitesse de croisière, les cochettes et les plus petites truies seront logées dans un groupe séparé des truies multipares. Ce groupe est géré en conduite dynamique : à l'intérieur du même groupe, il y a des truies de différentes bandes et stades d'avancement de gestation. Ceci permet d'éviter des compétitions inégales pour l'accès au DAC, car tous les animaux du groupe ont alors à peu près le même gabarit. De plus, la conduite dynamique, qui implique régulièrement des mélanges d'animaux, permet aux cochettes de développer un meilleur comportement social et de mieux s'adapter à la vie en groupe pour le reste de leur vie.

Lors de la formation des groupes, les bagarres sont inévitables, car la hiérarchie dans le groupe doit s'établir. Cependant, étant donné la configuration des parcs et la grandeur de ceux-ci, une truie peut facilement fuir la truie dominante et éviter le combat.

Selon le manufacturier, le système de DAC devrait générer une économie d'environ 120 kilos de moulée par truie/an comparativement au système d'alimentation au sol, et l'état de chair des truies s'avère beaucoup plus uniforme.

Commentaires du producteur

Le producteur est très satisfait du système de DAC, du service et du soutien de l'équipementier. Cependant, il appréhende l'entretien et la maintenance de cet équipement à moyen et long terme. Seul le temps permettra de valider si cette inquiétude était justifiée.

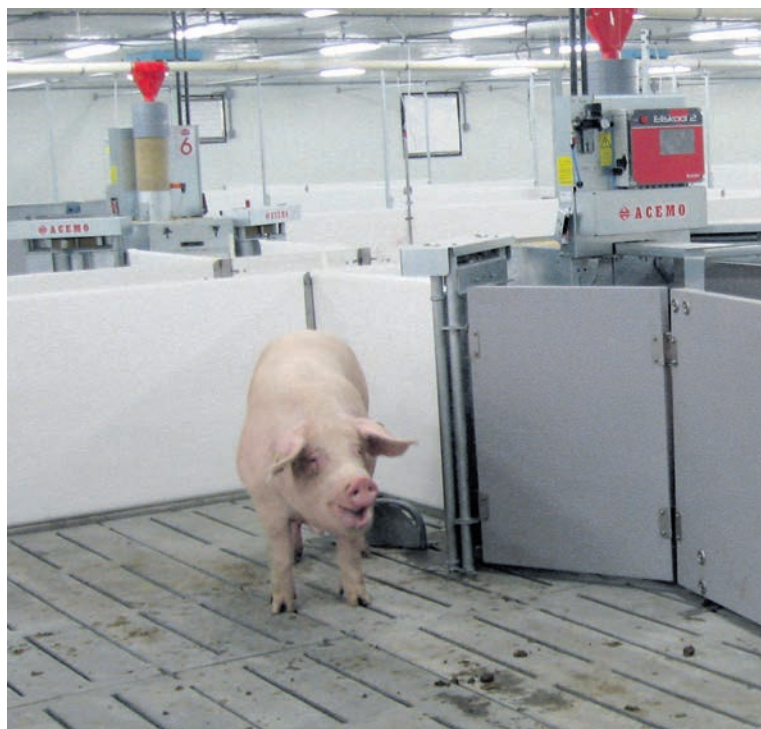
Depuis la transition vers la gestion en groupe, il a aussi remarqué que les truies sont plus calmes et plus vigoureuses que lorsqu'elles étaient en cage. Aussi, le fait de passer tous les jours dans les parcs crée une relation et une confiance réciproque des deux parties. Pour l'instant, le producteur et les truies sont heureux!

FERME DANMARC INC.

→ **Maternité** : de 1 000 à 2 400 truies

Le projet de la ferme Danmarc inc. est différent de ceux présentés jusqu'à maintenant, mais c'est le type de projet qui a été très répandu en Europe lors de la transition vers le logement collectif. À cette ferme, le but était d'amortir le coût de la transition vers le logement en groupe par une augmentation du nombre de truies productives et, surtout, d'optimiser le bâtiment existant sans le rénover. Pour ce faire, une gestation en groupe, de nouvelles salles de mise bas, une acclimatation et une quarantaine ont été construites. À la suite de cette transition, le nombre de truies productives de cette ferme est passé de 1 000 à 2 400.

La détermination du choix du système d'alimentation a été basée sur le critère le plus important pour eux, soit le contrôle individuel de l'alimentation de chacune des truies. En 2013, lors de cette prise de décision, le seul système permettant de le faire était les DAC. Leur choix d'équipementier s'est arrêté sur la compagnie Acemo, dont les produits sont distribués par les Industries et Équipements Laliberté Ltée.



Le système de DAC d'Acemo (distribué par Industries et Équipements Laliberté) a été choisi par le propriétaire, car c'est le seul DAC permettant d'alimenter des truies multipares et des cochettes logées dans deux parcs concomitants. En effet, avec deux portes d'entrée, un système d'alimentation et deux portes de sortie, ce DAC permet d'alimenter deux groupes différents selon des plages horaires prédéterminées.

Construction

Dans ce type de transition, les cages de la gestation du bâtiment de 1000 truies deviennent le « bloc saillie » de la maternité de 2 400 truies. Habituellement, la règle à suivre est une augmentation de 140 % du troupeau initial (le pourcentage dépendra du nombre de cages initial). Ceci permet d'utiliser différemment le bâtiment existant sans qu'aucune rénovation ne soit nécessaire. Pendant les travaux de construction, le troupeau de 1 000 truies a poursuivi son roulement habituel.

Le bâtiment neuf de la gestation en groupe comprend 10 parcs de 120 truies, une acclimatation et « bloc saillie » de 176 places. Chaque parc de 120 truies est subdivisé en deux, permettant ainsi de loger les 20 cochettes de la bande séparément des 100 truies multipares. Chaque bande est alimentée par deux DAC. De plus, une nouvelle mise bas de 288 places et une quarantaine de 200 places où l'entraînement des cochettes est effectué, ont été construites. Le coût total de ces travaux, incluant une section de mise bas et la quarantaine, est de 1 815 \$ par truie pour les 1 400 nouvelles truies productives du troupeau.

Conduite d'élevage

À la ferme Danmarc inc., l'entraînement se fait dans la quarantaine. Deux cent cochettes sont entraînées toutes les 12

semaines à l'aide de quatre DAC. Pour ce faire, des groupes de 50 cochettes sont formés et ces dernières sont obligées de passer dans le système d'alimentation tous les deux jours pendant environ deux semaines. Le taux de réussite de cette méthode varie d'un groupe à l'autre, mais se situe entre 96 et 99 %.

Par la suite, les cochettes sont transférées dans le bâtiment principal où elles sont saillies et mises en groupe environ 35 jours après la saillie.

La formation des groupes de truies se fait aussi au même moment. Puisque les bagarres sont inévitables pour établir la hiérarchie, l'aménagement du parc fait en sorte que les truies dominées peuvent facilement fuir et ainsi éviter les combats. L'éleveur mentionne également que les bagarres sont de moins en moins intenses lors de la formation des lots, car après plus d'un an et demi en groupe, les truies savent maintenant mieux se comporter et interagir avec les autres truies.

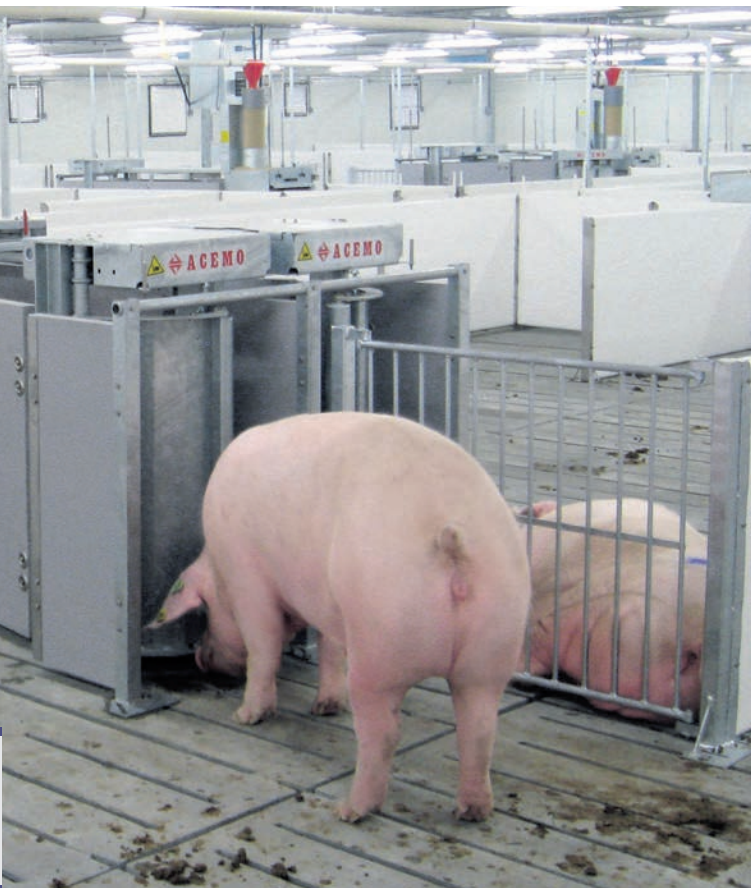
Le système de DAC permet d'obtenir un excellent contrôle de l'état de chair des truies. Pour ce faire, différentes courbes d'alimentation sont utilisées selon le nombre de parités et l'état corporel de la truie.

Pour ce qui est du travail quotidien lié au système de DAC, il diffère totalement du travail lié au système de cages. Une des premières actions effectuée le matin consiste à repérer les truies qui n'ont pas mangé et, par la suite, à aller voir ces truies dans le parc. L'éleveur en profite alors pour entrer dans tous les parcs tous les jours et repérer les truies problématiques, trouver celles qui n'ont pas mangé et ajuster les courbes d'alimentation des truies trop maigres ou trop grasses. Il nettoie également les bols à eau souillés.

Commentaires du producteur

Le producteur se dit satisfait de son choix de système d'alimentation et de la gestion des truies en groupe en général. Cependant, il mentionne que ce système ne réduit pas le temps de travail et qu'il y a même une surcharge de travail comparativement à la conduite en cages qui est, selon lui, attribuable à l'entraînement des animaux. Il mentionne également que ça prend environ un an et demi avant d'être à l'aise avec le nouveau système et la conduite en groupe.

S'il avait des modifications à apporter à son projet, ce serait de placer des enclos pour les truies problématiques directement dans les parcs de truie gestantes en groupe. De cette manière, toutes les truies de la bande seraient au même endroit. Actuellement, les truies problématiques sont sorties du groupe et mises en cage ailleurs dans le bâtiment. Finalement, il mentionne qu'il est très important de bien planifier le besoin en main-d'œuvre lors de l'augmentation du nombre de truies et de l'entraînement des vieilles truies et des nouvelles cochettes. En plus d'entraîner tout le troupeau au fonctionnement des DAC, il faut aussi effectuer toutes les tâches liées au troupeau de 1 000 truies qui est en roulement (mise bas, lavage, saillies, etc.). ■



SYSTÈME DE DAC AUTOBLOQUANTS

Ce type de système est similaire au DAC standard mais plus simple. Le mécanisme de la cage de réfectoire est actionné par la truie et non par des dispositifs pneumatiques. Contrairement au DAC standard, les truies entrent et sortent par la même porte. Ce système comporte presque tous les avantages du DAC standard tout en étant plus simple et moins dispendieux. L'entraînement des truies se fait beaucoup plus facilement qu'avec le DAC standard. Par contre, ce système est encore en développement, ce qui fait qu'il n'a pas encore été éprouvé.

LES ÉLEVAGES DESPRÉS INC.

→ De naisseur-finiisseur de 400 truies à naisseur de 1 000 truies ainsi qu'une pouponnière et engraissement en partie.

À la ferme Les Élevages Després inc., la décision d'effectuer la transition vers le logement en groupe s'est prise à la suite de l'incendie de la maternité. Une nouvelle maternité (bloc de saillie et de mise bas) a été construite et l'engraissement a été transformé pour y loger des truies en groupe. Avant la transition vers le logement en groupe, l'entreprise élevait un total de 400 truies dans deux sites naisseurs-finiisseurs. Avec cette transition, la ferme possède maintenant 1 000 truies logées sur un site alors que la pouponnière et l'engraissement sont situés dans un autre site. La station d'alimentation Gestal 3G de la compagnie Jyga Technologies inc. a été choisie comme système pour alimenter les truies gestantes en groupe. Les truies sont logées en groupe depuis octobre 2014.

Rénovations

Afin de loger des truies en groupe dans l'engraissement, les planchers existants ont été conservés. Ainsi, un compromis a été fait : la zone de repos de l'engraissement est devenue une zone de circulation. L'éleveur doutait des résultats. Ses appréhensions se sont confirmées : les animaux utilisent cet espace pour leurs déjections. La zone est malpropre et glissante et donc problématique pour les maux de pattes. Il vaut parfois mieux investir un peu plus lors des rénovations pour s'assurer d'un bon fonctionnement dès le départ plutôt que de vivre avec un compromis qui peut être problématique à long terme. Pour aménager les parcs, les divisions de plastique et les poteaux de l'engraissement ont été réutilisés. Un parc d'entraînement a été aménagé et compte cinq stations pour faire l'entraînement de 40 truies. Les autres parcs de la ferme, qui sont de même dimension, comportent seulement deux stations d'alimentation pour 40 truies.

Comme pour les DAC standards, l'aménagement du parc est très important et il doit être divisé en trois zones distinctes, soit la zone d'alimentation où se trouvent les

stations d'alimentation, la zone de circulation où sont situés les points d'eau et la zone de repos située au pourtour du parc. Des divisions de plastique ont été disposées pour inciter les truies à se coucher à l'intérieur des couchettes. Pour l'accès à l'eau, quatre bols à eau par parc ont été installés, soit un bol à eau pour 10 truies. Des passages d'homme (de conception maison) permettent au personnel d'entrer et de sortir des parcs sans manipuler de portes ou enjamber les divisions d'enclos.

Le coût total des rénovations pour loger les truies en groupe s'élève à 147 \$/place en gestation en groupe. Ce coût inclut l'achat des stations Gestal 3G, les bols à eau et les matériaux pour la modification des enclos et de la structure. Les coûts liés à la main-d'œuvre ne sont pas inclus, mais ils sont estimés à environ 15 \$/place.

Conduite d'élevage

Les premières truies alimentées avec ce nouveau système sont entrées à la mi-octobre 2014. Cependant, l'éleveur mentionne que les truies apprennent rapidement le fonctionnement de ce système.



Aménagement du parc permettant de loger 40 truies : on a utilisé sans les modifier les planchers d'engraissement et on s'est servi des divisions de plastique et des poteaux de l'engraissement pour faire les couchettes.

En fait, il a fallu intégrer un grand nombre de cochettes du même coup dans des parcs conventionnels, soit des parcs avec deux stations seulement. Et pourtant, tout s'est déroulé très bien : plus de 95 % des cochettes avaient saisi le fonctionnement du système après trois jours seulement.

L'éleveur entre deux fois par jour dans tous ses parcs, ce qui lui permet de développer une relation de confiance avec les animaux et facilite les manipulations ultérieures.

Il se sert de neuf courbes d'aliments différentes (trois courbes pour les cochettes (maigres, grasses et en bon état de chair), trois courbes pour les truies de parité 2 et trois courbes pour les truies multipares (2 et +). Ceci permet d'obtenir un contrôle optimum de l'état de chair des truies.

L'éleveur se dit très satisfait du choix de ce système ainsi que du service après-vente fourni par l'équipementier.



Voici à quoi ressemble les passages d'homme (de conception maison).

FERME BENJOPORC INC.

→ **Naisseur** de 700 truies
(de la gestion en cage à la gestion en groupe)

À la ferme Benjoporc, la décision de passer vers le logement en groupe s'est prise à la suite de l'effondrement de la toiture sous le poids de la neige. Seules les sections du bloc de saillie et de la gestation en cage ont été touchées et reconstruites. Le nombre de truies et la conduite d'élevage de la ferme sont demeurés inchangés à la suite de la transition vers le logement collectif, soit une maternité de 700 truies dont la conduite est à toutes les quatre semaines. Les truies sont logées en groupe depuis le mois d'août 2014 et l'alimentation des truies se fait grâce aux DAC autobloquants des Industries et Équipements Laliberté Ltée (IEL).

Rénovations

Même si les murs et la toiture de la section effondrée ont été refaits en neuf, les planchers existants ont été conservés. Dans la section où les truies sont logées en groupe, la première étape de la transformation a été de démonter tous les équipements que contenait cette salle de gestation : cages de gestation, divisions des enclos, doseurs, descentes de moulée et soigneur automatique. Par la suite, les auges ont aussi été retirées. Le béton a été refait sous ces auges dans le but d'obtenir une surface plane.

L'étape suivante consistait à boucher les tiroirs à fumier sur les lattes de béton de gestation. Ceci a été réalisé à l'aide de longues plaques de métal galvanisé et de boulons en « T » (T bolts). Cette méthode de fixation des plaques métalliques a entraîné des problèmes, les truies ayant réussi à desserrer le système d'ancrage assez rapidement. Une fois les travaux sur le plancher terminés, les équipements (stations d'alimentation IEL, barre anticoupage, soigneur automatique et abreuvoirs) et les divisions de parcs en PVC ont pu être installés.

Les parcs ont été aménagés de façon à respecter les zones d'alimentation, de circulation et de repos. Dans chacun des parcs de 60 truies, quatre stations d'alimentation, regroupées deux par deux, permettent d'alimenter les truies. Cinq bols à eau par parc ont été installés selon un ratio d'un bol pour 12 truies. Pour permettre au personnel d'entrer et de sortir des parcs sans manipuler de portes ou enjamber les divisions d'enclos, des passages d'homme ont été installés entre l'allée centrale et les parcs ainsi qu'entre chacun des parcs. Donc, il est facile et rapide pour l'éleveur de faire sa tournée quotidienne pour s'assurer de mieux voir les truies en se promenant parmi celles-ci. Le coût total des rénovations s'élève à 286 \$/place en gestation en groupe. Ce coût inclut l'achat des stations d'alimentation d'IEL, les bols à eau, les panneaux et poteaux pour les divisions des enclos ainsi que les modifications mineures effectuées au plancher. Ce coût n'inclut pas les frais liés à la main-d'œuvre, estimés à 22 \$/place.

Conduite d'élevage

À la ferme Benjoporc, le peuplement s'est fait en transférant dans son nouveau bâtiment un troupeau logé en cages qui était déjà en roulement ailleurs. Le producteur a donc dû mettre des truies dans sa section en groupe sans avoir pu au préalable les entraîner. Une très grande proportion de ces truies a rapidement compris le fonctionnement du système. Les autres ont cependant eu besoin d'attentions particulières. L'éleveur se situe encore à l'étape de l'apprentissage du nouveau système, de la nouvelle conduite d'élevage en groupe et les truies aussi doivent s'adapter à leur nouveau mode de vie. Malgré tout, il s'avère satisfait du nouveau système de logement en groupe et il est certain d'avoir fait





Les parcs ont été aménagés de façon à respecter la zone d'alimentation où se trouvent les stations d'alimentation, la zone de circulation au centre du parc (section lattée) où sont situés les points d'eau et les zones de repos situées au pourtour du parc.

le bon choix en plus d'avoir aussi obtenu un bon service après-vente de l'équipementier.

Par ailleurs, il évalue que la gestion en groupe ne génère aucune économie de temps et en gruge peut-être même un peu plus que la gestion en cage. De plus, lors de la formation des groupes, les bagarres chez les vieilles truies se sont avérées plus intenses et plus longues que chez les co-

chettes qui se sont acclimatées beaucoup mieux.

L'éleveur note également que les maux de pattes sont plus fréquents chez les vieilles truies que chez les plus jeunes.

Finalement, il projette d'installer des DAC autobloquants dans sa future quarantaine : les truies pourront déjà y apprendre le fonctionnement du système, ce qui réduira le besoin d'entraînement dans le bâtiment principal par la suite.



Conclusion

Il faut tenir compte de certains éléments avant d'entreprendre un projet de transition vers le logement en groupe et il faut bien réfléchir et préparer son projet. Il faut définir correctement le type de projet à réaliser : est-ce qu'il y aura une augmentation ou diminution de l'inventaire de truies? Une spécialisation de l'entreprise (passer de naisseur-finiisseur à naisseur seulement)? Un statu quo sur la taille de l'entreprise? D'autres projets?

Il faut aussi vérifier si des contraintes réglementaires sont en vigueur dans la municipalité ou MRC. Sur le plan environnemental, il faut s'assurer de respecter les normes en place.

Par la suite, il faut choisir l'une des normes de bien-être animal, que ce soit la norme canadienne ou la norme européenne et déterminer le système de logement en groupe désiré.

Il faut aussi s'assurer qu'il est possible de modifier les bâtiments existants pour atteindre les objectifs visés. Dans certains cas, il devient plus avantageux de construire de nouveaux bâtiments que de rénover ceux en place. Finalement, il faut connaître le coût lié à cette transition et s'assurer que la situation financière de l'entreprise permet la réalisation d'un tel projet.

Pour aider les éleveurs à effectuer les bons choix selon leurs propres critères, le CDPQ offre un service d'accompagnement qui permet aux entreprises de recevoir les explications en détail sur les avantages et inconvénients de chacun des systèmes de logement en groupe ainsi que sur les différentes normes de BEA. Dans le cadre de ce service, le producteur obtient un schéma d'aménagement personnalisé selon les contraintes réelles de sa ferme, du ou des systèmes d'alimentation choisis et de la ou des normes de BEA de son choix.

Pour plus d'information sur l'un des systèmes présentés, contacter Sébastien Turcotte au CDPQ : sturcotte@cdpq.ca ou 418 650-2440 poste 4354. ■

Remerciements

Ce projet a été réalisé grâce à une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), dans le cadre du volet C du Programme d'appui financier aux regroupements et aux associations de producteurs désignés, des Éleveurs de porcs du Québec et du Centre de développement du porc du Québec inc.

Nous tenons à remercier tout spécialement les huit producteurs qui ont participé au projet.

Le nouveau système d'alimentation électronique pour truie fait partie de la gamme SowChoice Systems™ : iFeed, Easy-Choice Stall et la mise bas Euro.



L'évolution de l'alimentation électronique pour truie

Notre nouveau système d'alimentation électronique qui fait partie de la gamme SowChoice Systems™ offre les meilleurs avantages d'un système d'alimentation. Notre système est développé grâce à la combinaison de l'expertise du producteur et notre expérience en équipement porcin. Il est fabriqué en acier inoxydable 304 avec un contrôle électronique scellé et un bol d'alimentation escamotable qui maximisent le flux des animaux. Le logiciel est développé par Pig CHAMP™. Ce système d'alimentation électronique des truies est manufacturé entièrement au Canada et vous pouvez compter sur sa fiabilité.

Le soin des truies est en évolution.
Et Canarm est en tête du changement.

Visitez www.sowchoicesystems.com
ou appelez 1-800-260-5314
pour plus d'information.

CANARM
AgSystems™

LES SOCIÉTÉS
LES MIEUX
GÉRÉES

SowChoice
Systems™

Qu'arrive-t-il en cas de non-conformité à la traçabilité?

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014 pour l'ensemble de l'industrie porcine canadienne, le programme de traçabilité PorcTracé doit être appliqué à la ferme plus rigoureusement dès cette année. Au 26 février, plus de 143 000 déplacements ont été déclarés au Québec depuis la mise en place de la réglementation. Il est nécessaire de poursuivre le travail. Les éleveurs qui n'ont pas encore intégré la traçabilité à leur

ferme ou qui ne déclarent pas tous les déplacements (réception et expédition), doivent s'y mettre dès maintenant pour ne pas s'exposer à des sanctions.

Pourquoi?

Le programme de traçabilité repose sur le Règlement fédéral sur la santé des animaux de l'Agence canadienne d'ins-

Que doit-on faire pour être conforme au Règlement sur la traçabilité ?

Les entreprises doivent suivre une série d'exigences pour s'assurer ainsi de se conformer au règlement sur la traçabilité. Pour connaître toutes les exigences, il faut consulter la trousse de départ du Conseil canadien du porc qui a été envoyée à toutes les fermes en juin 2014.

Voici la liste de quelques-unes des exigences :

- Vous devez respecter sans faute le délai prescrit de 7 jours calendrier pour déclarer tout déplacement de porc ou de carcasses non destinées à la consommation humaine.
- Toute déclaration de déplacement doit être conservée dans un registre durant 5 ans.
 - Les outils des Éleveurs (Apporc Finition, Apporc Mouvement et Bons de réception) sont considérés comme des registres. Vous n'avez donc pas à conserver vos déclarations dans un autre document.
 - Les déplacements déclarés dans Porc Tracé doivent pour leur part être sauvegardés dans un document.
- Les sujets reproducteurs (cochette saillie, truie, verrat ayant servi) doivent être identifiés à l'aide d'une étiquette à identifiant unique (ISO) avant d'être expédiés de leur ferme d'origine vers une autre ferme ou reçus d'une installation autre que la ferme d'origine.
- Avant de quitter une ferme, les animaux expédiés vers un encan, une exposition, une station d'épreuves, un centre d'insémination et un laboratoire de pathologie doivent être identifiés à l'aide d'une étiquette à identifiant unique (ISO).

- Le numéro du tatouage doit correspondre au bâtiment auquel il a été attribué.
- La déclaration d'un déplacement d'expédition ou de réception doit inclure, notamment :
 - l'emplacement de l'installation d'expédition (QC1234567) et celui de l'installation de réception (QC1234568);
 - la date et l'heure où le véhicule transportant les porcs a quitté l'installation d'expédition ou est arrivé à l'installation de réception;
 - le nombre de porcs chargés ou déchargés dans le véhicule;
 - le numéro d'identification figurant, soit sur chaque étiquette ISO ou le numéro de tatouage approuvé et apposé sur les porcs, s'il y a lieu;
 - le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule.
- L'expédition de carcasses de porc de l'installation a été déclarée, notamment :
 - l'emplacement de l'installation d'expédition et le nom de l'exploitant de l'installation de réception;
 - la date où le véhicule de chargement a quitté l'installation d'expédition.
- L'étiquette approuvée est apposée à l'oreille de l'animal de manière à ce que le logo et le numéro soient visibles de l'avant.
- L'étiquette à identifiant unique (ISO), fixée à un porc, doit avoir été délivrée pour ce site.

pection des aliments (ACIA). Éventuellement, l'Agence canadienne mettra en place un système d'inspection pour vérifier la conformité de tous les intervenants (éleveur, abattoir, parc de rassemblement, etc.) au règlement. Le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire (RSAPMAA) sera modifié pour y inclure la traçabilité porcine. C'est le même règlement qui légifère dans le cas d'infraction reliée à la Politique sur les animaux fragilisés.

Des amendes salées

Le montant des sanctions ira de 650 \$ à 15 000 \$ et sera fixé selon le type de violation et selon les critères suivants :

- Les antécédents
- L'intention ou la négligence
- La gravité du tort

Avertissement de l'ACIA

Pour l'instant, l'ACIA ne peut qu'envoyer des lettres de non-conformité ou lettre d'avertissement en guise de sensibilisation. Quiconque reçoit une de ces lettres, ne doit pas la prendre à la légère! Le non-respect de la réglementation sur la traçabilité, lorsque le Règlement sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire sera mise en place, pourrait entraîner une amende salée. Alors, pourquoi ne pas se conformer maintenant!

Pour toute aide afin de se conformer ou mettre en place les exigences de la traçabilité, il ne faut pas hésiter à communiquer avec le Service de la mise en marché au 1 800 363-7672. On peut aussi consulter le site Internet des Éleveurs de porcs www.accesporcqc.ca.

Capsules sur la traçabilité

Les trois premières capsules sur la traçabilité sont maintenant disponibles sur le Web. Ces capsules permettent de comprendre les exigences en matière de traçabilité.

Les capsules traitent de :

- Qu'est-ce que la traçabilité porcine?
- Quelles sont les responsabilités des éleveurs et des intervenants?
- Quel identifiant ou outil doit-on utiliser selon le type d'animal?

Des capsules sur l'utilisation des outils de déclaration (Apporc Finition, Apporc Mouvement, PorcTracé) seront éventuellement disponibles.



On trouvera les capsules sur le site Intranet du Service de la mise en marché à www.accesporcqc.ca en suivant

le chemin suivant : « Publications disponibles/ Programmes/ traçabilité ».

L'élaboration de ces capsules a été rendue possible grâce à la participation financière du MAPAQ dans le cadre du Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire, biosécurité, traçabilité et santé et bien-être des animaux conformément à l'accord Canada-Québec Cultivons l'avenir 2.



Qu'est ce qui est considérée comme une non-conformité au règlement sur la traçabilité à la ferme?

Voici quelques exemples d'éléments qui pourraient être considérés comme une non-conformité. Les exigences complètes se trouvent dans le manuel des méthodes du Programme d'identification et de traçabilité des animaux d'élevage de l'ACIA, qu'on peut trouver sur le site du Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs du Québec. Il faut le consulter.

Renseignements transmis à la base de données PorcTracé

- Les renseignements communiqués sont incomplets.
- Aucun renseignement n'a été communiqué.
- Les renseignements n'ont pas été communiqués dans les délais prescrits.

Registres conservés sur place

- Les renseignements tenus en registre sont incomplets.
- Aucun renseignement n'a été tenu en registre.
- Il n'existe pas de registre pour la période prescrite.
- Durant leur transport, les porcs ou les carcasses de porcs n'étaient pas accompagnés de document.

Identification des animaux

- Expédition d'animaux n'étant pas identifiée comme requis.
- Réception d'animaux n'étant pas identifiée comme requis.
- Animaux identifiés à l'aide d'une étiquette approuvée destinée à une autre espèce ou un autre secteur.
- Animaux identifiés de manière inappropriée.

Cette liste est assujettie à des modifications et n'est pas nécessairement complète. Nous ne sommes pas responsables si des sanctions administratives pécuniaires (SAP) sont émises par l'ACIA pour d'autres raisons. ■

Ferme A. Coupal et fils

Une entreprise guidée par l'instinct, la rigueur et l'avant-gardisme

Quand André Coupal, un pépiniériste, a voulu vendre ses terres où il cultivait ses arbres, il a dit à ses quatre enfants : « ceux qui sont intéressés par la ferme, présentez-moi un projet. » Alexandre Coupal s'est enflammé. Sans faire ni une ni deux, il a suivi son instinct et a proposé un projet, si bien qu'en 2000, il s'associait avec son père pour mettre sur pied l'entreprise porcine. En 2002, il devenait l'unique propriétaire de la maison et des terres du rang Fleury à Saint-Bernard-de-Michaudville où il exploite une ferme porcine de type naisseur qui aujourd'hui compte 600 truies et produit plus de 16 000 porcelets annuellement.

« Quand mon père a fait part de son désir de vendre, à ses quatre enfants, ça nous a surpris, mais en même temps ça m'a allumé. Mon intuition me disait qu'il fallait que je passe à l'action », se rappelle Alexandre Coupal, qui était bien conscient que tout était à bâtir.

À cette époque, Alexandre travaillait comme ouvrier porcin dans une ferme à Saint-Bernard-de-Michaudville. « Je savais que j'aimais la production porcine. J'aimais le travail d'ouvrier, mais je ne savais pas comment j'allais être comme gestionnaire, à la tête de ma propre entreprise porcine », se rappelle-t-il.

550 truies au départ

Il a été le seul à se montrer intéressé à la terre familiale qu'il a donc acquise en 2000. La première décision qu'il a prise a été de s'associer avec Iso-porc pour mettre en place un troupeau de 550 truies pour produire des porcelets ayant comme objectif, cinq ans plus tard, d'augmenter son troupeau à 1 000 truies, incluant la construction de nouveaux bâtiments.

Le moment venu, en 2004, il s'est ravisé. Il a pris une deuxième grande décision : ne pas augmenter son troupeau, mais, à la place, investir pour devenir propriétaire indépendant. Il achetait donc tout son troupeau d'Isoporc, à qui, il a continué de vendre ses porcelets. « J'avais évalué qu'il était plus rentable pour moi d'être indépendant, de conserver mon nombre de truies, de resserrer ma gestion et de travailler plutôt à améliorer la productivité de mon entreprise pour obtenir 25 à 26 porcelets sevrés », souligne-t-il.

En 2005, il a construit une cochetterie pour y loger ses cochettes. Il achetait ses bêtes à 25 kg pour les engraisser jusqu'à 130 kg. « De cette



Alexandre Coupal et sa conjointe André Jeanson devant la porcherie à Saint-Bernard-de-Michaudville.



Vue d'ensemble de la ferme avant l'ajout du nouveau bâtiment.

façon, je m'assurais de la santé de mon troupeau. Trois semaines après l'arrivée des cochettes, je prends une prise de sang pour vérifier s'ils ont un virus », explique-t-il.

Démarrage de Maître Cochon

Les années 2006 et 2007 ont été des années de consolidation des acquis, si on peut dire. Il n'a lancé aucun autre projet. En 2008, avec l'aide de sa conjointe, il a concrétisé une autre idée qu'il avait en tête. Il a démarré son entreprise Maître Cochon. Encore là, il venait de décider de suivre son instinct. Il gardait une partie de la production de porcelets déclassés devant être euthanasiés, avec l'accord d'Isoporc, pour en faire la mise en marché (voir article Maître Cochon). « À l'époque où je travaillais comme ouvrier porcin, je m'étais rendu compte qu'on euthanasiait les porcelets déclassés parce qu'ils n'étaient pas rentables pour une entreprise d'engraissement. Je me disais qu'il y avait sûrement quelque chose à faire », s'est-il souvenu.

Deux crises de SRRP

En 2010, il a été confronté à un premier problème grave. Ses porcs ont été frappés par la première de deux crises du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP). « J'ai dû faire un vide sanitaire complet et repartir avec de jeunes cochettes », raconte-t-il. Une décision difficile avec de graves conséquences, notamment sur le plan financier, car il s'est retrouvé avec une perte complète de revenus durant six mois. En 2012, une deuxième crise, moins sévère celle-là, a fait son apparition pour affecter, cette fois-ci, seulement ses porcelets.

À ce moment-là, il a décidé de passer au sevrage en bande aux quatre semaines plutôt qu'un chaque semaine. Il produisait entre 1 200 et 1 300 porcelets par mois. « J'ai optimisé mes ressources au lieu de grossir. Ça été une très bonne décision. Je minimise ainsi les

« J'ai dû faire un vide sanitaire complet et repartir avec de jeunes cochettes. »



risques sanitaires et j'obtiens un horaire plus flexible pour les employés et moi. »

Il trouve cette façon de gérer plus efficace et plus conciliante. « Sur le plan humain, c'est plus facile de gérer les employés et de les accommoder. Sur le plan de la production, c'est davantage productif. J'ai augmenté ma production à 29 porcelets sevrés par truie. Je peux aussi compter sur deux employés, et ma conjointe, Andrée Jeanson. Je peux toujours compter sur quelqu'un pour surveiller les bêtes et s'assurer de leur état de santé, etc. », témoigne-t-il en accordant aussi beaucoup de mérite à ses employés.

Installation d'un système d'alimentation

En 2013, il profite de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles du MAPAQ pour améliorer son système d'alimentation en mise bas. « Nous avons installé le système Gestal solo, dont toutes les données sont cumulées sur ordinateur. Cet outil amène une constance dans l'alimentation. Il permet une meilleure régie des truies en lactation, assure le maintien de l'état de chair, un meilleur retour en chaleur ainsi que des porcelets plus uniformes et d'un poids plus élevé », fait-il valoir. Ce même programme lui a aussi permis de procéder à d'autres améliorations





Alexandre Coupal, dans le cadre du Prix de reconnaissance de la filière, a démontré une conscience environnementale, notamment par le reboisement d'une partie de la terre sur la ferme.

Les nominations et prix remportés sont gages de reconnaissance de la qualité du travail de la Ferme A. Coupal et fils inc.

- Gagnant du Premier Prix de reconnaissance de la filière porcine québécoise lors du Porc Show 2014.
- Finaliste dans la catégorie Agriculture au Gala Constellation de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains en 2013.
- Médaille de bronze de l'Ordre du mérite agricole – Montérégie Est en 2010.
- Finaliste du concours Les jeunes agriculteurs d'élite du Canada, section Québec en 2009.
- Mention bronze du concours PME de l'année Banque Nationale, catégorie Agricole en Montérégie en 2007.
- Gagnant du concours Les fermes porcines de l'année, catégorie naisseur en 2007.

comme celles apportées à ses installations pour le lavage et la désinfection de ses remorques.

Grâce à sa gestion serrée, Alexandre Coupal est fier de dire qu'il a toujours maintenu son entreprise rentable. « Nous n'avons jamais été dans le rouge. Nous avons bien sûr pu compter sur l'ASRA lors de moment plus difficile du marché, mais en optimisant les ressources, c'est la façon d'y arriver. Il faut aussi pouvoir compter sur des créanciers qui croient à la production porcine », indique-t-il pour faire un clin d'œil à ceux qui tout au long de son expansion lui conseillaient de tout vendre.

Prêt pour le virage BEA

Alexandre Coupal est aussi avant-gardiste. Il est déjà prêt pour les nouvelles normes en matière de bien-être animal même s'il a jusqu'en 2024 pour s'y conformer. Il a procédé à l'agrandissement de sa porcherie pour permettre le logement en groupe des truies en gestation. Le bâtiment sera aussi équipé de caméras pour suivre son troupeau à distance et d'un système d'alimentation à puce électronique (semblable à celui installé en 2013) fournissant une portion calibrée en fonction des besoins de chaque porc. « Les truies seront en parc à partir du 35^e jour suivant la saillie jusqu'à la période de mise bas », précise-t-il.

Sa gestion lui a valu plusieurs prix, dont il est fier. « La preuve qu'on peut réussir en étant petit mais en optimisant ses ressources. Ce dont je suis le plus fier, cependant, c'est l'équilibre travail-famille que nous avons su créer et de voir que les efforts et la persévérance portent ses fruits », témoigne-t-il. ■



« Ce dont je suis le plus fier, cependant, c'est l'équilibre travail-famille que nous avons su créer et de voir que les efforts et la persévérance portent ses fruits. »

NAISSANCE DE MAÎTRE COCHON

En 2008, au moment où les prix du porc ont chuté, et habité par le désir d'impliquer davantage sa conjointe, Andrée Jeanson, Alexandre Coupal avait en tête un nouveau projet pour augmenter les bénéfices de la ferme, celui de produire des porcelets nourris au lait de la mère et offerts directement aux restaurateurs.

L'idée lui était venue alors qu'il travaillait comme ouvrier porcin, bien avant qu'il achète les bâtiments et la terre de son père pour se lancer en production porcine. « Je me disais qu'il fallait que je trouve une idée pour reprendre les porcelets déclassés et euthanasiés afin de les revendre. Avec ma conjointe, je me suis dit pourquoi ne pas faire la même chose, mais à une plus grande échelle, en offrant, en fait, un produit de niche, aux restaurateurs, un porcelet au goût particulier et d'une tendreté hors du commun parce qu'il est nourri uniquement au lait de la mère. C'est un produit bien connu en Europe, mais qui était difficilement accessible au Québec, car l'approvisionnement était irrégulier », explique le jeune entrepreneur.

Ouverture de la boutique

Lui et sa conjointe ont donc ouvert un magasin à la ferme, comme vitrine à ses porcelets de lait qu'il engraisse jusqu'à 7 kg, en vue de les vendre aux particuliers comme aux restaurateurs. Pour faire la promotion de son produit haut de gamme, il participe notamment aux foires alimentaires et cogne aux portes des restaurateurs des régions de Saint-Hyacinthe, Drummondville et Boucherville. Ils en vendent mais pas à la hauteur de leurs attentes. « Ce n'était pas si facile à vendre. Tous reconnaissaient qu'il s'agissait d'un bon produit, mais ils trouvaient le coût de revient élevé pour l'assiette. »

Explorer le marché montréalais

Deux ans plus tard, en 2010, toujours convaincus de la qualité de leur produit, Alexandre et Andrée veulent explorer d'autres marchés, dont celui des restaurateurs montréalais au moment où le frère d'Alexandre, un vendeur de profession, leur propose de leur donner un coup de main pendant une période plus calme pour lui.

Il s'est mis à la tâche. Son travail a porté ses fruits, si bien que les commandes rentraient aux deux semaines, suffisamment pour garantir une production stable. « Nous avons maintenu ce rythme pendant un an. Aujourd'hui, on fournit plusieurs restaurants parmi les meilleures tables de Montréal », souligne fièrement Alexandre Coupal.

Maître Cochon produit environ 1 500 porcelets de lait annuellement. L'entreprise compte notamment parmi ses clients le restaurant du chef de renom Laurent Godbout. Alexandre Coupal fait lui-même ses livraisons. « Les gens aiment bien le concept de l'éleveur qui livre lui-même ses petits cochons, un concept bien familial en plus. Ils sont aussi surtout heureux de pouvoir compter sur un produit différent et de qualité. Nous avons développé une relation de confiance », témoigne



Andrée Jeanson et Alexandre Coupal ont lancé leur commerce à la ferme, Maître Cochon.

fièrement l'éleveur, qui ne compte pas grossir, épousant la même philosophie qu'il applique à son entreprise, soit rester plus petit mais rentabiliser les activités.

On peut visiter le site Web de l'entreprise à : www.maitrecochon.com. ■



Lauréate du prix de reconnaissance de la filière porcine, la ferme A. Coupal et fils inc. a su se démarquer sur plusieurs plans. Voici, en résumé, les principaux aspects évalués par le comité de sélection du Porc Show, l'événement organisé par la filière, lui valant le Grand Prix.

Démontre des aptitudes d'entrepreneur visionnaire

Après une formation en production porcine, il prend de l'expérience comme ouvrier porcin durant 5 ans avant d'implanter sa propre ferme avec sa conjointe et de lancer une entreprise de vente de porcelets de lait directement aux consommateurs, Maître Cochon.

Il profite du programme Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles du MAPAQ pour notamment améliorer son système d'alimentation en mise bas, installer des fournaies en mise bas, améliorer l'équipement pour le lavage et la désinfection des remorques.

En vue des nouvelles exigences en bien-être animal, il vient déjà de terminer des travaux d'agrandissement de la maternité pour avoir suffisamment d'espace pour laisser les truies en groupe.

Fait la promotion du porc du Québec

Sous le nom Maître Cochon, l'entreprise a développé un produit et une mise en marché à la ferme. L'entreprise participe régulièrement à des foires alimentaires et des événements publics comme les Portes ouvertes sur les fermes pour promouvoir la production porcine.

Le porcelet de lait de Maître Cochon a également été utilisé par les chefs Louis-François Marcotte et Chuck Hughes dans un de leur livre de recettes.

Contribue à la préservation de la santé animale et à la biosécurité

La biosécurité est au centre des préoccupations de la ferme qui met en application plusieurs consignes :

- Demande à tous les visiteurs un temps de retrait de 48 h avant de venir sur le site d'élevage.
- Tenue d'un registre des visiteurs à l'entrée du bâtiment.
- Douche obligatoire à l'entrée de chacun des bâtiments. Les vêtements portés à l'extérieur ne peuvent pas l'être dans la porcherie.
- Des vêtements sont fournis aux visiteurs.

- Le matériel pour l'insémination est livré dans un bâtiment à l'écart du bâtiment d'élevage.
- Un atelier d'équarrissage (site de compostage) a été construit pour réduire le va-et-vient sur le site d'élevage.
- Le sevrage des porcelets une fois par mois (sevrage en bandes) donnant un seul transport mensuellement. Du coup, l'entreprise en profite pour envoyer ses truies d'abattoir dans ce même transport toujours pour limiter les entrées sur le site.
- Les animaux de remplacement sont livrés tous les deux mois et sont transférés d'un bâtiment à l'autre par le personnel de l'entreprise.
- Des prises de sang sont prélevées sur les cochettes pour garantir leur statut sanitaire avant de les transférer dans la maternité.
- L'équipement de transport de la ferme est lavé et désinfecté après chaque utilisation.

Actions concrètes en matière de bien-être animal

- Agrandissement de la porcherie pour se conformer aux normes applicables en 2024 relativement aux truies gestantes en groupe.
- Formations régulières pour maintenir les connaissances, notamment sur les pratiques de manipulation des porcs et lors du transport.
- Application en fait des normes BEA et certification AQC, par exemple :
 - Adaptation de la rampe de chargement pour éviter les pentes abruptes.
 - Espacement convenable dans les parcs et dans le transport.
 - Éclairage géré par des minuteries pour reproduire le cycle normal du jour et de la nuit.
 - Accès à de l'eau en permanence pour les truies.



Alexandre Coupal et Andrée Jeanson sont fiers d'avoir remporté le Premier Prix de reconnaissance de la filière porcine québécoise remis lors du Porc Show 2014.



Démontre une conscience environnementale

- Plantation de haies brise-vent.
- Collaboration régulière avec une agronome pour respecter les normes environnementales relativement à l'épandage du fumier. Le plan agroenvironnemental de fertilisation est mis à jour annuellement.
- Analyses de fumier bisannuelle notamment pour fixer la quantité d'épandage.
- Reboisement d'une partie de la terre sur la ferme.
- Conservation des milieux humides, soit cinq étangs, sur la propriété.

Contribue à l'innovation, la recherche et le développement du secteur

- Conservation des porcelets qui ne font pas le poids sous la mère pour entrer en pouponnière pour la mise en marché de leur commerce Maître cochon. Cela se traduit par une diminution des pertes et une augmentation des performances.

- Installation du système d'alimentation Gestal solo en mise bas et installation d'un système semblable dans le nouvel agrandissement compte tenu de l'efficacité et des résultats obtenus, notamment : meilleure consommation de moulée par les truies, moins de gaspillage, détection précoce des maux de pattes et autres maux possibles chez la truie, meilleur état de chair et augmentation du poids des porcelets au sevrage.
- Installation de caméras pour documenter le fonctionnement du système d'alimentation et le comportement des animaux dans la nouvelle partie. Chaque bête aura une puce électronique permettant de saisir des données individuelles et de les comptabiliser avec un système informatique.
- Prélèvement de sang de porcelet virémique, à la suite d'un diagnostic de SRRP en 2012, pour en faire un vaccin administré à toutes les truies dans l'élevage dans le but de stabiliser le troupeau le plus rapidement possible. ■



Les Entreprises Léandre Charbonneau : à l'avant-garde, avec Monitrol

Varifan®

Le producteur gère la douzaine de sites d'élevage des Entreprises Léandre Charbonneau, répartis à Saint-Louis et à Saint-Robert, et tous reliés par Wi-Fi.

Éric Charbonneau est le premier producteur porcin à surveiller à distance la température et la ventilation de ses bâtiments, le poids de ses animaux, et leur consommation d'eau et de moulée. Tout cela, grâce aux régulateurs d'ambiance Genius iTouch de Monitrol.

UNE ÉVOLUTION BELLE ET GRADUELLE

Les Entreprises Léandre Charbonneau sont situées à Saint-Louis, en Montérégie. Les parents d'Éric, Léandre Charbonneau et Monique Beauchemin, ont acheté leur ferme en 1961. Quand il a fallu rénover l'étable laitière, en 1967, on décida à la dernière minute de la convertir... en porcherie, pour 500 porcs à l'engrais! « Mon père a aussi acheté en 1981 une maternité de 160 truies à Saint-Robert », ajoute Éric Charbonneau.

En 1994, Éric décroche son diplôme du Collège MacDonald de l'Université McGill. Déjà quatre ans plus tard, il s'associe avec sa mère en 1998, qui a graduellement pris en charge le volet élevage de la ferme, alors que son père est devenu le principal gestionnaire des grandes cultures. « Nous avons bâti des porcheries peu à peu, jusqu'à fin des années 2000, en ajoutant des rénovations à la meunerie existante en 2007 », dit Éric.

À L'AVANT-GARDE

Aujourd'hui, les champs couvrent plus de 700 hectares de maïs-grain et de soya. La ferme produit tous les ans 30 000 porcs, avec un total de 1200 truies. Elle emploie 15 personnes. Parmi celles-ci, Cindy Tellier supervise la maternité, Joël Fleurant, la pouponnière et les engraissements, et Élisabeth Mathieu coordonne toutes ces activités. Véronique Bernier, l'épouse d'Éric, a déjà œuvré au bureau et dans la maternité de l'entreprise.

Preuve de l'avant-gardisme des Charbonneau, ils ont reçu le prix « Innovation » au Gala Excellence agricole de la Société agricole du Richelieu, en novembre 2014. Par exemple, l'entreprise familiale fut parmi les premières à installer des balances-trieuses automatiques pour les porcs. Au champ, le GPS assure aux producteurs la plus grande précision dans leurs divers travaux : semis, désherbage, récolte, drainage ou épandage du lisier. L'épandage est réalisé par irrigation à l'aide de tuyaux flexibles de plus de 200 m chacun : reliés d'un côté à la rampe basse du tracteur, ils déversent le lisier dans un immense réservoir sur le bord du champ qui est rempli par les citernes tractées de la ferme. Une belle façon d'éviter le compactage des sols!



D'un coup d'œil, Éric Charbonneau et ses employés (sur la photo, la secrétaire-gérante Élisabeth Mathieu) peuvent examiner les données de tous les bâtiments.

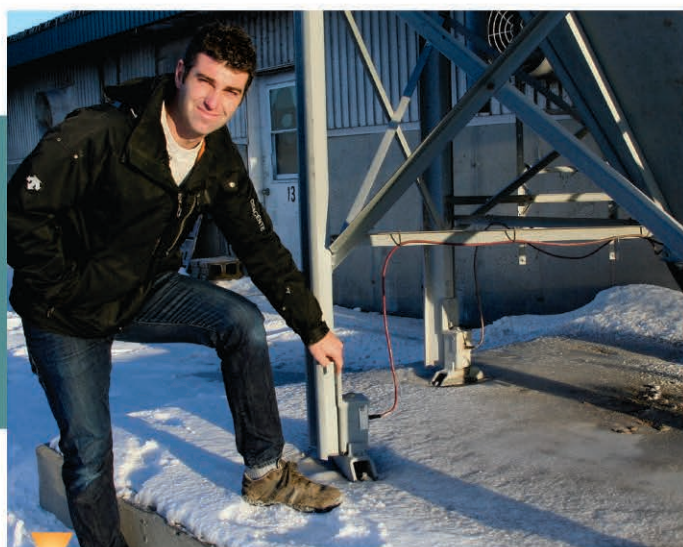
AVEC MONITROL DEPUIS LES DÉBUTS

Dans l'élevage, Éric et ses parents ont toujours utilisé des thermostats conçus par Monitrol. « Les alarmes à distance en cas de température anormale, c'était déjà une formidable innovation pour nous, souligne Éric. Avec le temps, nous avons relié à ces régulateurs d'ambiance nos caméras, balances-trieuses, compteurs d'eau et balances à silos. On surveille à distance le poids de nos porcs, tout comme leur consommation d'eau et de moulée, pour avoir une idée de leur santé et pour mieux planifier les commandes de moulée. » Comme tous ces appareils sont connectés à Internet, Éric et ses employés peuvent en analyser les données par l'entremise du service informatique FarmQuest, à partir d'un ordinateur, d'une tablette électronique ou d'un téléphone intelligent.

UN BEAU TRAVAIL D'ÉQUIPE

ADM, Alliance Nutrition, important intervenant en nutrition animale au niveau mondial, a amorcé un projet de suivi avec la ferme des Charbonneau. « Grâce aux données de poids des animaux, de leur consommation d'eau et de moulée, nous pouvons comparer leurs courbes de croissance avec les courbes théoriques et améliorer nos recettes, au besoin », explique Marc Pilon, directeur de région pour ADM. Éric Charbonneau et Dominique Fortin (ce dernier fait le suivi technique pour ADM) ont aidé Monitrol à élaborer des tableaux répondant aux besoins de l'élevage.

« Tous les matins, je peux vérifier d'un seul coup d'œil si la veille a été une bonne journée! ». Éric Charbonneau ajoute que cet accès à distance permet de réduire le nombre de visites de vérification, un atout pour la biosécurité.



Les balances Monitrol posées sous les pattes de tous les silos permettent à Éric Charbonneau de suivre la consommation de ses porcs.



Grâce au Genius iTouch, Éric Charbonneau peut surveiller à distance l'ambiance de ses bâtiments, la consommation d'eau et de moulée, et le poids moyen de ses animaux.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Prendre les bonnes décisions pour les bonnes raisons

Les entreprises porcines ont grandement intérêt à élaborer une planification stratégique. Il s'agit en fait d'un plan de gestion de l'entreprise qui, réalisé par un conseiller en gestion, permettra d'obtenir des changements réels aux résultats de l'entreprise.

Habituellement quand on achète une entreprise, l'institution financière demande de préparer un plan d'affaires qui est en quelque sorte une feuille de route de l'entreprise pour les prochaines années. Ce plan d'affaires permet de se fixer des objectifs. Quelle taille d'entreprise que je souhaite dans 5 ou 10 ans? Quel niveau de productivité que je veux atteindre? Comment dois-je m'organiser pour la main-d'œuvre, la biosécurité, les cultures? Quels investissements aurai-je à faire pour y arriver?

En cours de carrière, les producteurs agricoles ont rarement à refaire un plan d'affaires. Les investissements sont souvent réalisés rapidement, dans le feu de l'action, sans se poser trop de questions.

Une planification stratégique, c'est l'étape avant de réaliser le plan d'affaires. Elle nécessite une approche globale et la détermination claire de ce que l'éleveur veut faire avec son entreprise. On doit ce concept à Jean-Philippe Perrier et Raymond Levallois, deux professeurs en économie agroalimentaire et des sciences de la consommation, qui ont développé une méthode claire pour y arriver en adaptant, pour les plus petites entreprises, un concept utilisé par les très grandes entreprises.

Avant de faire un voyage, il faut d'abord savoir où on veut aller

Les dossiers de la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles du MAPAQ ont permis de faire en partie une planification stratégique. Les producteurs ont fait état de ce qu'ils vivaient et exprimaient très bien ce qu'ils ne voulaient plus revivre, particulièrement lors d'une période difficile financièrement pour l'entreprise. Ils ont alors écrit leurs objectifs personnels et professionnels.

De façon générale, les producteurs voulaient avoir la possibilité de prendre des vacances comme objectifs personnels et ils voulaient améliorer leur rentabilité (objectif professionnel). On ne prenait pas la peine de chiffrer avec eux le niveau d'amélioration de rentabilité qu'ils souhaitaient, mais on faisait du mieux que l'on pouvait pour trouver des pistes de solution avec les autres intervenants pour y arriver. Il faut se demander : « Est-ce que j'ai le bon modèle d'entreprise pour atteindre mes objectifs? » Ensuite on faisait des budgets pour choisir avec eux le scénario qui répondait le mieux à leurs objectifs personnels et professionnels. Quand le financement était accepté, la réalisation du projet allait assez bien, et finalement le suivi nous permettait de constater que les résultats étaient au rendez-vous la plupart du temps.

Des cas concrets d'amélioration

Les projets qui ont eu le meilleur rapport coûts/bénéfices sont ceux qui ont amélioré la santé du troupeau (passage en bandes aux 4 semaines, acclimatation des cochettes, etc.) ou les coûts d'alimentation (ajout d'une phase d'alimentation ou d'un ingrédient dans la moulange).

Amélioration de la santé du troupeau

Pour ce qui est de la santé du troupeau, quand le pourcentage de lésions aux poumons, dans les rapports trimestriels de viscères, est plus élevé que la moyenne provinciale, il peut y avoir une perte d'efficacité alimentaire et parfois une mortalité plus élevée. Le simple passage en bandes aux quatre semaines peut améliorer les performances, tant en mise-bas qu'en pouponnière et engraissement. Surtout quand on arrive à faire l'activité pouponnière sur un site différent de la maternité ou en sevrage-finition et que le flot de porcelets permet de travailler les engraissements en tout plein tout vide. De plus, cela permet de concentrer le



VOICI LES 10 ÉTAPES POUR ÉLABORER UNE PLANIFICATION STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE :

1

Le point sur mon passé, mon système de valeurs et mes objectifs personnels

Cette étape est réalisée par les membres de l'équipe de direction, chacun de leur côté. À cette étape, il n'y a pas besoin de consensus entre les membres. Il faut se questionner sur ce que je ne veux plus revivre, ce que j'ai aimé, mes valeurs, etc. Il faut dissocier les objectifs des moyens pour y arriver. On définit vraiment l'objectif quand on ne peut plus répondre à la question « pourquoi? » Par exemple, si un producteur veut avoir un employé supplémentaire, ce n'est pas un objectif. En posant la question pourquoi, il nous dira qu'il veut plus de temps libres en famille. C'est donc à partir de cet objectif qu'il faudra travailler (l'employé, c'est un des moyens pour y arriver, il peut y en avoir d'autres).

6

Les objectifs de l'entreprise

Cette étape est réalisée par les personnes engagées dans la gestion, dont le conseiller en gestion. Il doit absolument y avoir consensus à cette étape, et il faut arriver à ce que chaque membre de l'équipe puisse réaliser ses objectifs personnels. Des compromis sont parfois nécessaires. Les objectifs de l'entreprise doivent aussi tenir la route sur le plan financier. Il faut faire attention de ne pas confondre moyens et objectifs en posant la question « pourquoi? » On peut déterminer des objectifs techniques et financiers avec un échéancier. Plus on sera précis, meilleures seront les chances de les atteindre. Ex. : ne plus avoir de dettes dans 10 ans ou engraisser tous les porcs de la maternité d'ici 3 ans, etc.

2

Ma vision de l'entreprise

Cette étape est aussi réalisée individuellement. Elle permet à chaque membre de l'équipe de direction de définir l'entreprise qu'il aimerait avoir plus tard.

7

Recherche de projets pour atteindre les objectifs

Il ne faut pas avoir peur de sortir plusieurs idées pour y arriver, une sorte de séance de remue-méningses.

3

La mission de l'entreprise

On met les points de vue en commun. C'est ici qu'il doit y avoir consensus. On va se questionner sur le rôle de l'entreprise.

8

Analyse de projet et sélection

À cette étape, il y a 5 sous-étapes qui peuvent être faites avec le conseiller en gestion de façon à bien choisir le projet qui permettra l'atteinte des objectifs. Des budgets permettront de comparer les projets entre eux (coûts/bénéfices).

4

Caractéristiques générales de l'environnement d'affaires de l'entreprise

On va déterminer les tendances de marché et l'environnement d'affaires, aidé par le conseiller ou autres professionnels au besoin.

9

Réalisation des projets

Habituellement les producteurs sont des champions pour réaliser les projets. Le conseiller pourra les accompagner tout au long de la démarche (demande de financement, échéancier, etc.) Le conseiller pourra aussi référer à des experts au besoin (conseillers techniques, vétérinaires, ingénieurs, etc.) Il faut mettre les intervenants concernés au courant de l'orientation choisie. Comment pourra-t-on diminuer les coûts d'alimentation et la mortalité si le conseiller technique et le vétérinaire ne sont pas au courant?

5

Caractéristiques essentielles de l'entreprise et diagnostic

Un diagnostic global qui traitera des aspects techniques, technico-économiques et financiers. Plusieurs professionnels peuvent être appelés à travailler ensemble pour la réalisation de ce diagnostic (conseiller technique, conseiller agro, vétérinaire, conseiller financier, etc.)

10

Suivi annuel

Un suivi permettra de s'assurer que l'entreprise est dans la bonne direction et de réajuster le tir au besoin. Ça permet aussi de rappeler aux producteurs d'où on est parti et de constater où on est rendu.

travail sur des périodes de temps plus courtes et de donner des vacances aux gestionnaires, ce qui répond souvent à un objectif personnel de ces derniers. À la suite de ce type de modification apporté dans une entreprise, on pouvait remarquer un élan de motivation de la part de toute l'équipe de travail, ce qui faisait en sorte que la productivité s'est améliorée au-delà des prévisions. Avec l'augmentation de poids des porcs en engraissements des deux dernières années, un gain en santé a un plus grand impact sur la conversion alimentaire qu'avant. Personne ne voudrait désormais retourner en arrière. Ce changement s'est produit par la prise de conscience qu'il y avait un problème, par une

détermination à le résoudre et par l'acharnement dans l'atteinte des objectifs visés.

Amélioration des coûts d'alimentation

Pour l'ajout de phase d'alimentation, le gain se fait au chapitre du coût des moulées utilisées avant et après le changement. La phase ajoutée, sans améliorer la conversion alimentaire, est simplement moins coûteuse et permet donc de réaliser une économie. Comme le montre le tableau ci-dessous, des économies substantielles peuvent être réalisées. Il s'agit d'un exemple et le résultat peut varier selon les cas, mais il présente bien le gain qui peut être obtenu.

SITUATION INITIALE (2 PHASES)

Phases	Poids des porcs (kg)	Moulée consommée (kg)	Coût de la moulée (\$/tm)
1	30 à 50	45	400
2	50 à 130	220	350
3	Aucune	-	-

SITUATION MODIFIÉE : AJOUT D'UNE PHASE

1	30 à 50	45	400
2	50 à 90	100	325
3	90 à 130	120	350

	Coût total moulée (\$/porc)	Coût pour 5 672 porcs produits (\$)
Situation initiale	95,0	538 840
Situation modifiée	92,5	524 660
Économie réalisée	2,5	14 180



Ensuite, pour les entreprises qui produisent leur moulée à domicile, des économies peuvent être réalisées en ajoutant un silo pour incorporer, dans la moulée, un aliment substitut à un autre qui est plus coûteux. Par exemple, la drêche de maïs peut se substituer en partie au soya et au maïs et ainsi diminuer le coût moyen, lorsque les prix le permettent, de la moulée fabriquée.

Pour un changement de résultats, il faut changer la recette

Si l'entreprise ne donnait pas les résultats souhaités en 2011, 2012, 2013, bref, année après année, il n'y a pas de raison pour que cela change tout seul dans les prochaines années (en excluant 2014 où les prix ont été exceptionnellement élevés à cause de la DEP). La planification stratégique devient donc un outil profitable.

Les services-conseils en gestion demeurent subventionnés de 50 à 75 % même après la fin de la bonification du programme de la stratégie de soutien du MAPAQ. La rencontre multidisciplinaire est toujours subventionnée à 100 % en plus de bonifier l'enveloppe de l'entreprise de services-conseils de 5 000 \$ pour les 5 prochaines années.

La planification stratégique est accessible

Pour quelques centaines de dollars, un éleveur peut donc obtenir une planification stratégique pour son entreprise. C'est d'autant plus important quand il y a de la relève qui se pointe afin d'arrimer les objectifs de croissance d'entreprise des enfants à ceux des parents désireux de diminuer leur endettement. C'est également très utile lorsque l'entreprise appartient à deux familles différentes. Cela permet à tout le monde de ramer dans le même sens. ■

Lutte contre la vermine : comment le faire soi-même?

La lutte contre les rongeurs est partie intégrante du programme d'assurance qualité canadienne (AQC^{MD}). C'est également un élément de biosécurité très important. Un programme de lutte contre la vermine permet d'assurer la salubrité de la viande de porc mais est aussi un élément important de la biosécurité. Les éleveurs doivent donc s'assurer de s'y attaquer, soit en ayant recours au service d'un exterminateur ou en le faisant eux-mêmes. Comment s'y prendre?

Dans le programme AQC^{MD}, dans la section biosécurité, l'éleveur doit décrire son programme de lutte aux rongeurs et prouver que ce dernier est efficace. Il doit démontrer que des mesures rigoureuses de lutte contre les rongeurs sont mises en place afin que ces derniers ne représentent pas un risque d'entrée de nouvelles bactéries pathogènes (salmonelles, etc.)



- Ne pas attendre des signes de présence des rongeurs pour les combattre. Si on aperçoit des traces de pattes et de queues de rongeur ou d'excréments, ou les rongeurs eux-mêmes, il faut vite s'y attaquer.
- Balayer et enlever tout aliment renversé près de la moulinge ou des silos à moulée.
- Distribuer les pièges et les appâts à plusieurs endroits. Les disposer près des endroits où on a noté leur présence.
- Inspecter les bâtiments pour identifier les voies d'entrée possibles ou des sources d'aliments qui attireraient les rongeurs. Les rats peuvent se faufiler dans des ouvertures de 1,5 cm de diamètre, et les souris, de 0,6 cm ou moins!
- Les pièges contrôlent efficacement les petites populations de rongeurs. Ils ont aussi l'avantage de ne pas nécessiter de poison, ce qui permet d'évaluer leur efficacité sur le lieu même par la présence d'un animal mort, que l'on peut en outre éliminer tout de suite.
- Boucher toutes les ouvertures à l'endroit où les vis sans fin, les tuyaux et les fils électriques pénètrent dans les bâtiments. Le mortier, la maçonnerie et les collets de métal conviennent bien à cette tâche.
- On peut aussi utiliser comme appâts des aliments non empoisonnés sans les amorcer, et attendre pour cela que les rongeurs aient goûté à l'appât au moins une fois. Cela peut réduire la «timidité» des rongeurs face à ces pièges.
- Inspecter l'extérieur des murs, des portes et des fenêtres de la porcherie pour déceler toute voie d'accès possible aux rongeurs.
- Faire le tour des pièges et des appâts régulièrement, les renouveler si nécessaire et enlever les rongeurs morts. Éliminer les cadavres de rongeurs à l'extérieur des bâtiments de production. La fréquence des inspections dépendra des directives du fabricant de l'appât et de la gravité de l'infestation.
- Éliminer déchets, équipement, foin, paille ou tout autre objet déposé sans raison à proximité des murs extérieurs de la porcherie. Ces objets procurent un lieu de cachette idéal aux rongeurs, d'où ils pourront facilement gagner la porcherie.
- Les souris et les rats ont l'habitude de longer les murs et tous les types de rebords. On placera donc les pièges et appâts en conséquence. Alors que les souris, très curieuses, s'approchent facilement des nouveaux objets, les rats sont moins aventureux et peuvent attendre plusieurs jours après l'installation des pièges avant de révéler leur présence.
- On peut aussi entourer la porcherie d'une bande de gravier. Un périmètre de 90 cm de largeur est recommandé.
- Couper régulièrement le gazon et les mauvaises herbes autour de la porcherie. Il est conseillé de ne jamais laisser pousser le gazon à plus de 20 cm de hauteur.





Les souris et les rats ont l'habitude de longer les murs et tous les types de rebords. On placera donc les pièges et appâts en conséquence.

→ la fréquence de vos inspections.

Recours à un exterminateur professionnel?

Si on a recours à un exterminateur professionnel, en indiquer les coordonnées ainsi que le nom du ou des produits que celui-ci utilise à votre ferme.

Il est très important de garder les rodenticides hors de l'atteinte des porcs. Si une exposition accidentelle se produit, le producteur doit noter cette exposition et demander conseil à son vétérinaire ou à tout autre conseiller qualifié afin de déterminer la période de retrait et tout problème sanitaire potentiel. Veuillez noter toute information pertinente à cet égard.

La question n° 28 du cahier d'évaluation de la qualité à la ferme demande à l'éleveur de décrire son programme de lutte contre les rongeurs. Veuillez indiquer toutes les mesures que vous avez prises en ce sens. Préciser :

→ les endroits où vous avez placé les pièges et les appâts (plan);

→ les types de pièges et d'appâts ou poisons utilisés;

Vous devez aussi surveiller la consommation des appâts. Une consommation accrue peut révéler que la population des rongeurs augmente ou a augmenté.

Pour ce qui est de la lutte contre les oiseaux et les mouches, on trouvera de l'information dans la section D6 de votre manuel sur les mesures et éléments à prendre en compte pour vous assurer que ces derniers ne représentent pas un risque de salubrité. ■



Jolco Équipements -
les spécialistes en équipements agricoles

LES VENTILATEURS
AIR-O-MAX

▶

Ventilateurs d'extraction, grandeurs 12 à 36 po
Économiques, fiables et facile à installer
Idéaux pour les élevages de **porcs** et de **poulets**



LES SOIGNEURS À PASTILLES
CHAINFLEX DE MIAL

▶

Système d'alimentation à pastilles
Unités motrices et trémies de chargement - Faites en acier inoxydable
Coins à 90° - Bâti en deux morceaux, étanches à l'eau et à la poussière
Chaîne à convoyeur - En acier galvanisé ou inoxydable avec disques moulés à la chaîne. Plusieurs diamètres disponibles afin de s'adapter à tous types de système.

PRODUITS AMÉLIORÉS





Membres du groupe Jolco




NOUVELLE ADRESSE
SAINT-HYACINTHE
1 800 361.1003

www.jolco.ca
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
1 800 363.1767
info@jolco.ca



DEPUIS - 1960 - SINCE 178546

54 Porc Québec Avril 2015

Antibiorésistance et politiques de réduction des antibiotiques

L'emploi massif des antibiotiques, en médecine humaine aussi bien qu'en médecine vétérinaire, pendant plusieurs dizaines d'années, a favorisé le développement du phénomène d'antibiorésistance, dont on entend actuellement beaucoup parler (voir aussi la série d'articles sur l'usage judicieux des antibiotiques publiée dans le Porc Québec de décembre 2013). La première action à poser pour lutter contre l'antibiorésistance est un usage plus judicieux de ces médicaments en évitant particulièrement ceux qui sont de très haute importance en médecine humaine. On vous présente, dans cet article, un aperçu de politiques de réduction des antibiotiques en Amérique du Nord et en Europe.

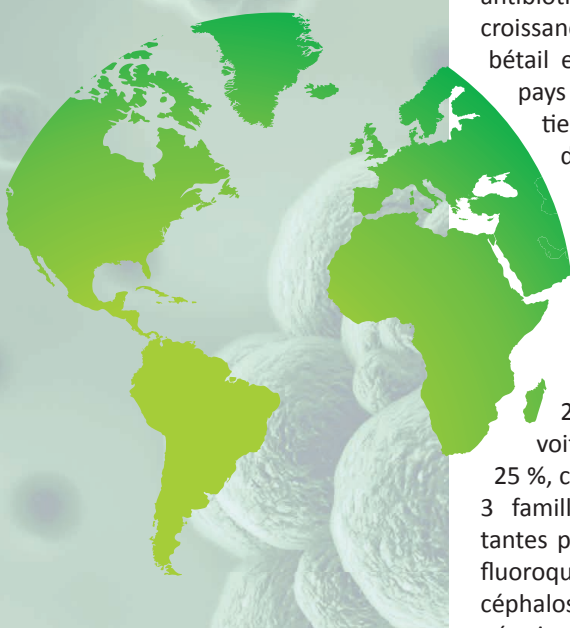
D'abord, l'antibiorésistance, il faut le rappeler, est la capacité des bactéries à s'adapter à un antimicrobien pour lui survivre et à transférer cette résistance aux générations suivantes, mais aussi à d'autres microorganismes qui n'ont jamais été exposés à l'antibiotique. Ainsi, on trouve maintenant des superbactéries, résistantes à de multiples antibiotiques.

Chaque année, des milliers de personnes dans le monde meurent d'infections que les antibiotiques ne sont plus en mesure de soigner. Techniquement et économiquement, la recherche pharmaceutique ne peut produire de nouvelles molécules aussi vite que les bactéries deviennent résistantes. On ne peut donc pas compter sur cette solution à court terme.

C'est pourquoi l'antibiorésistance est un problème majeur de santé publique à l'échelle planétaire et sa prévention est une des trois priorités définies par l'OMS (Organisation mondiale de la santé, santé humaine), l'OIE (Office international des épizooties, santé animale) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Des efforts sont déployés dans plusieurs pays pour lutter contre l'antibiorésistance.

La recherche pharmaceutique, techniquement et économiquement, ne peut produire de nouvelles molécules aussi vite que les bactéries deviennent résistantes.





TOUR D'HORIZON DES INITIATIVES DANS CE DOMAINE

En Europe

Suivant l'exemple de pays avant-gardistes comme la Suède ou le Danemark, l'Europe a interdit l'usage des antibiotiques comme facteurs de croissance dans l'alimentation du bétail en 2006. De plus, certains pays ont adopté des plans ambitieux de réduction de l'usage des antibiotiques. Par exemple, les Pays-Bas ont diminué leur consommation d'antibiotiques de 50 % chez les animaux entre 2009 et 2013. La France a restreint la sienne de 33 % de 2007 à 2012. De 2013 à 2016, la France prévoit également réduire de 25 %, chez les animaux, l'usage de 3 familles d'antibiotiques importantes pour la santé humaine : les fluoroquinolones (BaytrilND) et les céphalosporines de 3^e et de 4^e génération (ExcenelND et ExcedeND par exemple). Ces mesures de réduction sont accompagnées de campagnes de sensibilisation aux risques liés à l'antibiorésistance, aux bonnes pratiques d'élevage et d'utilisation des antibiotiques, ainsi qu'au développement de méthodes de rechange pour limiter le recours aux antibiotiques.

Le Royaume-Uni a également annoncé, en juillet 2014, qu'il allait encourager financièrement la recherche pharmaceutique pour le développement de nouveaux médicaments antibiotiques.

Aux États-Unis

Pour l'instant, aucune réglementation ne limite l'usage des antibiotiques comme facteur de croissance aux États-Unis. Cependant, à la fin 2013, la Food and Drug Administration (FDA) a demandé à l'industrie

pharmaceutique de retirer volontairement les homologations accordées comme facteur de croissance pour les antibiotiques importants en médecine humaine. Cette incitation vise à diminuer l'usage des antibiotiques comme facteurs de croissance, car aux É.-U., les utilisations hors étiquette sont illégales.

Le 18 septembre 2014, le président Obama a également décrété la mise en place d'une stratégie nationale d'envergure pour combattre les bactéries résistantes aux antibiotiques (CARB).

Au Canada

En avril 2014, Santé Canada a annoncé son intention de travailler avec l'industrie pharmaceutique pour obtenir un retrait volontaire des homologations accordées pour les facteurs de croissance des antibiotiques importants sur le plan médical (<http://www.hc-sc.gc.ca/dhp-mps/vet/antimicrob/amr-notice-ram-avis-20140410-fra.php>). Actuellement, quatre facteurs de croissance sont homologués chez le porc : la tylosine, la virginiamycine, la salinomycine et le chlorhydrate de chlortétracycline.

Au Québec

Conscients des enjeux socioéconomiques à ce chapitre, les Éleveurs de porcs du Québec sont très proactifs en matière d'utilisation judicieuse des médicaments. Ils mettent en place des projets, en partenariat avec la Chaire de recherche en salubrité des viandes, pour évaluer l'utilisation réelle des antibiotiques et informer les intervenants de la filière : producteurs, techniciens d'élevage et vétérinaires. ■

**Les Éleveurs de porcs
du Québec sont très
proactifs en matière
d'utilisation judicieuse
des médicaments.**



CAS POSITIF DE DEP : QUE FAISONS-NOUS?

L'Équipe québécoise de santé porcine¹ (EQSP) met tout en œuvre pour qu'il y ait un minimum de cas positifs à la diarrhée épidémique porcine (DEP)² au Québec. Pour ce faire, un plan d'action impliquant tous les acteurs de l'industrie porcine fut élaboré et est déployé pour chaque site où la maladie est détectée. Il a fallu seulement un an pour infecter 50 % des truies aux États-Unis, tandis qu'au Canada après plus de 18 mois, nous n'avons que 2 % de nos truies infectées et au Québec moins de 0,2 %. Le succès du Québec repose sur une déclaration rapide des cas et la transparence dont tous ont fait preuve à ce jour. Il nous faut poursuivre notre mobilisation en nous assurant que tous collaborent au soutien nécessaire aux fermes infectées afin que celles-ci puissent poursuivre leurs activités régulières et revenir le plus rapidement possible à un statut négatif puisque le plan d'action de l'EQSP fournit tous les outils et informations nécessaires à l'atteinte de cet objectif en minimisant les risques de propagation à d'autres fermes.

1- ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE POSITIVE

L'EQSP offre son soutien à toutes les entreprises affectées par la DEP et conserve leur identité confidentielle, sauf auprès des individus dont l'assistance est nécessaire pour la gestion du cas, entre autres, les intervenants à la ferme. Des contacts réguliers sont maintenus avec l'éleveur et son vétérinaire afin de connaître l'évolution de la situation à la ferme et l'application des mesures de biosécurité.

2- FERMETURE TEMPORAIRE DE TROUPEAU

Les sites infectés sont mis en autoquarantaine jusqu'à leur retour à un statut négatif. Seuls les intervenants devant obligatoirement se rendre sur le site, par exemple le fournisseur de moulée, le livreur de propane, etc., sont autorisés et ce, dans le respect des normes de biosécurité préconisées.

L'EQSP assiste l'éleveur dans ce processus en communiquant avec tous les intervenants impliqués auprès de cette entreprise afin de les informer du statut positif à la DEP et des mesures de biosécurité à appliquer s'ils doivent aller à la ferme.

3- ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

Un questionnaire d'enquête épidémiologique doit être complété par le vétérinaire avec l'aide de l'éleveur. Ce questionnaire permettra de retracer les intervenants ayant visité cette ferme dans les 30 derniers jours et ayant potentiellement pu avoir des contacts avec des entreprises de la filière (fermes, meuneries, transporteurs, etc.).

4- IDENTIFICATION D'UNE ZONE À RISQUE

Une zone à risque de 5 km de rayon entourant le site infecté est identifiée par l'EQSP. Les éleveurs dans cette zone sont contactés afin de les inviter à rehausser leur vigilance et leurs mesures de biosécurité, et contacter leur vétérinaire pour obtenir des conseils sur des mesures de protection additionnelles.

5- FONDS D'URGENCE DEP DE LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC (FADQ)

La FADQ a mis en place un fonds d'urgence de 400 000 \$ afin d'aider les éleveurs, dont le troupeau est atteint de la DEP ou du deltacoronavirus porcin, à couvrir certaines dépenses supplémentaires requises pour contrôler et éliminer la maladie jusqu'à un maximum de 20 000 \$ par site de production. L'EQSP collabore au niveau administratif avec les éleveurs, dont le troupeau est affecté pour accéder à cette aide financière.

6- COMMUNICATIONS

L'EQSP est responsable de préparer des communications présentant l'état général de la situation et les mesures de biosécurité à appliquer pour prévenir la propagation de la maladie. Les Éleveurs de porcs et autres intervenants du secteur porcin sont responsables de diffuser ces communiqués.

Veuillez prendre connaissance des mesures de prévention de la DEP au verso. Une information complète sur le sujet est disponible sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec www.leseleveursdeporcsduquebec.com, à la section « DEP ».

1. L'EQSP a été créée en juin 2013 et a pour mandat de gérer des plans d'intervention du secteur porcin québécois face aux maladies animales exotiques ou émergentes telles que la DEP ou le deltacoronavirus porcin (DCVP). Les membres réguliers de l'EQSP sont Les Éleveurs de porcs du Québec, l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) et les abattoirs signataires de la convention de mise en marché des porcs du Québec.

2. La DEP est actuellement une maladie désignée par règlement au Québec, mais n'est pas une maladie à déclaration obligatoire en vertu de la Loi sur la santé des animaux et ses règlements d'application du gouvernement fédéral. Aucune mesure de contrôle n'est prescrite par la réglementation en cas d'éclatement de la DEP.

POUR ÉVITER LA DEP : QUE FAUT-IL FAIRE ?

COMMENT DÉTECTER LA MALADIE ?

Voici les signes cliniques suggestifs de la maladie :

TYPE D'ÉLEVAGE	SIGNES CLINIQUES	MORTALITÉ
Porcelets sous la mère (non sevrés)	Diarrhée abondante accompagnée de vomissements chez la majorité des porcelets	50 à 100 %
Porcelets en pouponnière ou porcs en engraissement	Anorexie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité des animaux et quelques vomissements	1 à 5 %
Porcs adultes (truies et verrats)	Anorexie et apathie, diarrhée abondante ou fèces molles chez la majorité des porcs et quelques vomissements	Moins de 1 %

En cas de signes cliniques suspects à la ferme, consulter immédiatement votre vétérinaire traitant. Des tests environnementaux ou sur les porcs pourront être faits pour déterminer si le virus est présent dans l'environnement de la ferme ou si les porcs sont infectés. Dans le cas où votre vétérinaire confirme la présence de la maladie dans le troupeau, vous devez aussitôt aviser l'EQSP par le biais de la ligne d'urgence des Éleveurs de porcs du Québec au 1 866 363-2433. Le plan d'action de l'EQSP sera alors déployé et un accompagnement vous sera fourni.

Le virus peut se propager par les fèces d'animaux infectés de façon directe à des porcs non-infectés ou de façon indirecte par les camions de transport, les visiteurs à la ferme (vêtements et chaussures contaminés) ou tout matériel ou équipement pouvant avoir été en contact avec des animaux ou fèces contaminées (ex. pelles, panneaux et fouets utilisés pour le transport, partage d'équipements entre fermes, etc.)

COMMENT PRÉVENIR LA CONTAMINATION ?

MESURES DE BIOSÉCURITÉ RECOMMANDÉES

1. Demander des véhicules qui n'ont pas effectué de transport de porcs ou de truies de réforme à l'extérieur du Québec et exiger qu'ils utilisent un véhicule lavé, désinfecté et séché après chaque voyage à l'abattoir ou à un centre de rassemblement.
2. Quand le transporteur arrive sur votre site d'élevage, faire une inspection visuelle de la remorque pour vérifier la propreté.
3. Lors du chargement, l'éleveur doit rester à l'intérieur du bâtiment.
4. Le transporteur doit rester à l'extérieur du bâtiment (Zone d'accès restreinte - ZAR).
5. Les quais de chargement doivent être lavés et désinfectés immédiatement après chaque sortie d'animaux.
6. S'il est impossible de charger les animaux dans une remorque lavée et désinfectée, implanter une stratégie de transport impliquant le transfert de porcs de camion à camion. Cette mesure est particulièrement importante pour les truies de réforme.
7. Si vous effectuez vous-même le transport de vos porcs à l'abattoir, assurez-vous d'apporter votre propre matériel pour la manipulation des porcs et le nettoyage du camion. Laver, désinfecter et sécher le camion et le matériel utilisé avant le retour à la ferme ou à un endroit à la ferme où l'eau de lavage ne contaminera pas les voies de circulation habituelles.
8. Maintenir à jour tous les registres concernant le transport : dates des entrées et sorties d'animaux, nom et coordonnées de la compagnie de transport, numéro du camion et nom du camionneur.
9. Rehausser toutes les mesures de biosécurité, en particulier pour les visiteurs :
 - a. Accepter seulement les visiteurs essentiels.
 - b. Tenir un registre des visiteurs.
 - c. Appliquer strictement les principes du corridor danois (déplacements unidirectionnels, lavage des mains (ou porter des gants jetables), vêtements (couvre-tout) et chaussures (bottes propres ou bottes jetables) fournis par la ferme.
9. Éviter l'importation de porcs en provenance des États-Unis et de l'Ontario tant et aussi longtemps que des tests prouvant qu'ils sont exempts du virus aient été réalisés.

RESTEZ BRANCHÉS

Site Web www.leseleveursdeporcsduquebec.com

Les éleveurs sont invités à consulter le site Web des Éleveurs de porcs du Québec où une mise à jour sur l'évolution de la diarrhée épidémique porcine sera effectuée régulièrement.



CIRCOVAC®
vaccin CVP2 POUR TRUIES ET PORCELETS



Deux fois plus de raisons de choisir CIRCOVAC®

Le premier vaccin contre le CVP2 pour les truies et les porcelets

CIRCOVAC® est le premier vaccin contre le CVP2 approuvé à la fois chez les truies et les porcelets pour protéger l'ensemble du troupeau de la naissance à la finition. Maintenant, vous pouvez choisir comment vous vaccinez votre troupeau contre la maladie causée par le CVP2. CIRCOVAC vous offre la souplesse de vacciner les truies ou les porcelets, selon ce qui vous convient.

CIRCOVAC®: Un vaccin, deux options.

Consultez votre médecin vétérinaire dès aujourd'hui.



www.merial.ca

® CIRCOVAC est une marque déposée de Merial Limitée.
© 2011 Merial Canada Inc. Tous droits réservés.
CIRC-11-7008-JA MERO-2021



Le paiement des porcs sous CLD

Les contrats à livraison différée sont des outils permettant aux éleveurs québécois de se protéger contre une éventuelle baisse de prix par le biais de la contrepartie. Le présent article passe en revue l'ensemble des processus relatifs au paiement des porcs sous CLD.



Le contrat à livraison différée : un rappel

Un contrat à livraison différée (CLD) est un contrat entre les Éleveurs de porcs du Québec et un producteur qui engage les deux parties. De son côté, le producteur s'engage à livrer une quantité déterminée de porcs durant une période de livraison à venir. De leur côté, les Éleveurs s'engagent à payer ces porcs au prix de pool à l'indice en plus de la différence entre le prix du CLD à la transaction et au renversement. Cette différence correspond à l'ajustement SGRM (Service de gestion du risque du marché) qui sera versé lors de la livraison des porcs.

Aussi bien à la transaction qu'au renversement, le prix des CLD inclut une estimation de la base courante. Cette estimation correspond à la base moyenne des cinq dernières années de la période de livraison. Le SGRM mesure la base sur le marché américain selon la formule suivante :

La base US = le prix au comptant moins le prix du contrat à terme de l'échéance rapprochée

Le paiement des porcs sous CLD

Lorsque vient le temps de procéder au paiement des porcs sous CLD, le Service de la mise en marché combine deux sources de revenus :

1. De la part de l'abattoir lors de la livraison physique des animaux. Le producteur reçoit le prix comptant : prix de pool de la semaine de son entente X l'indice moyen de classement des porcs.
2. De la part du SGRM : un ajustement qui correspond à la différence entre le prix du CLD à la transaction et au renversement.

DONALD CARON
 1-450-501-3878
donald@godro.ca

ÉQUIPEMENTS PORCINS & AVICOLES

103, 5^{ème} Rg Milton,
 Roxton Pond, Qc, J0E 1Z0
 1-866-378-1349
 1-450-378-8302

153759

L.G. HÉBERT ET FILS LTÉE (abattoir)

Achats de truies et mâles de réforme

Antonio Filice et Mario Côté 428, rue Hébert
 Propriétaires Ste-Hélène de Bagot
 Cté Johnson, (Qc)
450 791-2630 JOH 1M0
 171164

Cas réel

Pour bien illustrer le processus, quoi de mieux qu'un exemple bien réel.

Le 12 juin 2014, un producteur transige un CLD 2014-12 pour livraison du 9 novembre 2014 au 6 décembre 2014. Le prix du CLD est de 209,52 \$ incluant une base prédite de -3,60 \$/100 kg.

Le 12 novembre, il renverse son CLD au prix de 204,67 \$/100 kg, incluant la même base prédite (- 3,60 \$/100 kg). Le producteur réalise donc un gain SGRM de 4,85 \$/100 kg (209,52 – 204,67) comme l'illustre bien le tableau suivant. Puisque la base prédite est la même lors de la transaction du CLD et à son renversement, l'inclusion de la base dans le prix du CLD n'a donc aucun impact sur la valeur de l'ajustement SGRM.

Le prix total reçu pour les porcs sous CLD

Pour la semaine du 9 au 15 novembre 2014, le prix de pool de la grille Qualité-

Québec a été de 183,61 \$/100 kg à l'indice 100 avec un indice de classement de 110,78. Le producteur a ainsi reçu du marché comptant pour l'abat-tage des porcs un montant de 203,40 \$/100 kg indice inclus.

Vient aussi s'ajouter au prix comptant l'ajustement SGRM de 4,85 \$/100 kg pour les porcs sous CLD pour un total de 208,25 \$/100 kg indice inclus. Ce montant de 208,25 \$ se rapproche bien du prix du CLD transigé en juin dernier (209,52 \$). Il n'est cependant pas nécessairement tout à fait égal, car, avec le SGRM, c'est le producteur qui assume le risque de la variation entre la base prédite et la base courante.

L'inclusion de la base prédite dans le prix des CLD permet d'estimer plus finement le prix espéré à la livraison des porcs. C'est sa seule utilité dans le CLD. En effet, la base prédite n'a aucun impact sur le montant de l'ajustement SGRM versé à l'éleveur à la livraison des porcs sous CLD.

Sommaire des transactions SGRM de l'exemple

CLD 2014-12	CLD avant base	Base prédite	CLD avec base
12 juin 2014	213,12 \$/100 kg	3,60 \$/100 kg	209,52 \$/100 kg
12 novembre 2014	208,27 \$/100 kg	3,60 \$/100 kg	204,67 \$/100 kg
Ajustement SGRM	4,85 \$/100 kg		4,85 \$/100 kg

Le tableau ci-dessous résume les deux sources de revenus de l'exemple

Sources de revenus	Pool	Indice	Total
1. Comptant	183,11 \$/100 kg	110,78	203,40 \$/100 kg
2. Ajustement SGRM			4,85 \$/100 kg
Total			208,25 \$/100 kg



Nouveau directeur général au CDPQ

Depuis la fin de janvier, un nouveau directeur général est à la barre du CDPQ. Il s'agit de Donald L. Gilbert, M.B.A., qui a, dans son tracé professionnel, cumulé plusieurs expériences à la tête de différents types d'entreprises, dont certaines en agroalimentaire. Se distinguant par une approche humaine, une riche expérience de direction d'entreprises et de gestion d'équipe, M. Gilbert souhaite mobiliser le personnel afin qu'il puisse desservir la filière porcine avec plus de moyens et d'efficacité. M. Gilbert a été embauché en décembre par le comité des ressources humaines du Centre, dirigé par le président, Normand Martineau.



Donald L. Gilbert, directeur général du CDPQ.



Yannick Ramonet de la Chambre d'agriculture de Bretagne (France) faisait partie des quatre conférenciers provenant de l'extérieur.

FORMATION SUR LES TRUIES EN GROUPE : DEUX ATELIERS TRÈS COURUS!

Un total de 262 personnes ont assisté aux ateliers de formation sur les truies en groupe organisés par le CDPQ les 25 et 26 février : 126 participants à Drummondville et 136 à Saint-Agapit (Lotbinière).

Au cours de ces deux journées de formation, sept conférenciers ont traité de différents aspects pratiques de la gestion des truies en groupe. Une section de stands ayant été prévue, plusieurs fournisseurs d'équipements ont eu l'occasion de présenter leurs systèmes d'alimentation en groupe et autres produits. La majorité des équipementiers se sont dits très satisfaits de ces journées de rencontre. Quant aux participants, ils ont apprécié le contenu des

conférenciers et la possibilité d'avoir accès simultanément à des conférences et à la section des stands d'information.

NOUVEAU PROJET CLÉ DANS LANAUDIÈRE

Les producteurs de la région de Lanaudière se rassemblent pour travailler à obtenir un meilleur suivi ou contrôle de la situation sanitaire des différents troupeaux. C'est ainsi qu'ils ont tenu la première assemblée générale de la nouvelle organisation CLÉ Santé Lanaudière le jeudi 19 février. Les membres présents ont élu le comité de gestion!



Une section pour les stands avaient été aménagée pour les deux journées de formation.

Au cours de ces deux journées de formation, sept conférenciers ont traité de différents aspects pratiques de la gestion des truies en groupe.

CLE Santé Lanaudière constitue un regroupement de producteurs de la région qui se sont mobilisés pour collaborer ensemble dans une action de gestion sanitaire commune. L'objectif est de connaître la situation sanitaire de la région pour mieux élaborer un processus de contrôle stratégique et/ou préventif de la santé des divers troupeaux. Plusieurs entreprises indépendantes se sont jointes à ce regroupement constitué d'environ 19 entreprises correspondant à 42 sites inscrits. Cinq autres entreprises, représentant approximativement dix sites, déjà inscrites à la veille sanitaire provinciale ont manifesté leur intention d'y adhérer éventuellement.

Une collaboration accrue entre les producteurs et les vétérinaires /intervenants permettra de cibler les objectifs à atteindre en concertation avec le CDPQ. Il vous est toujours possible d'adhérer à cette démarche!

Pour plus d'information concernant ce regroupement, veuillez communiquer avec Nathalie Fecteau, coordinatrice du projet : clesantelanaudiere@gmail.com ou 450 776-5495.

ÉCHO-PORC: QUAND LE LECTORAT EST AU RENDEZ-VOUS

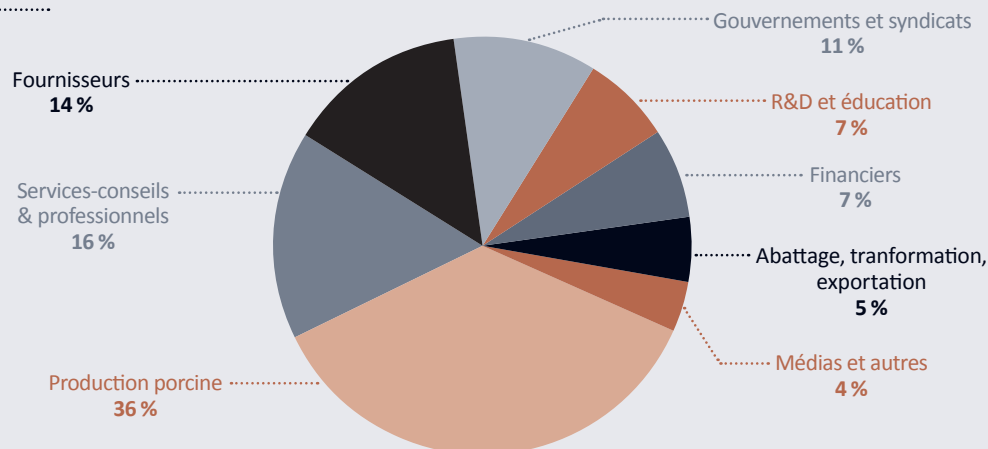
En neuf mois, le nombre officiel de lecteurs du bulletin hebdomadaire économique écho-PORC a bondi à plus de 1 430 lecteurs, soit une hausse de près de 140 %.

Cette hausse importante est survenue à la suite du fait qu'écho-PORC est devenu gratuit pour tous (avril 2014), une orientation prise entre autres pour souligner sa 15e année d'existence.

Si cette décision d'offrir écho-PORC gracieusement visait à renforcer le positionnement du bulletin, l'équipe du CDPQ souhaitait également rejoindre la totalité des membres du secteur porcin québécois.

					
MARCHÉ DU PORC					
Semaine 5 (du 02/02/15 au 08/02/15)			Semaine 4 (du 26/01/15 au 01/02/15)		
Québec	semaine	cumulé	Ontario	semaine	cumulé
Porcs vendus	têtes	79 806	422 418	Revenus de vente	
Prix moyen	\$/100 kg	163,17 \$	166,73 \$	Moyen (milieu 70 %)	\$/100 kg
Prix de pool	\$/100 kg	162,91 \$	168,05 \$	15 % les plus bas	à l'indice
Indice moyen*		110,86	110,64	15 % les plus élevés	
Poids carcasse moyen	kg	103,32	104,49	Poids carcasse moyen	kg

RÉPARTITION PROFESSIONNELLE DU LECTORAT D'ÉCHO-PORC



À l'échelle internationale, la diffusion de notre publication s'est élargie, principalement en Union européenne. Environ 25 % de nos lecteurs y sont situés, principalement en France, mais également en Espagne et en Belgique.

Tous les numéros d'écho-PORC à partir de 2012 sont désormais disponibles sur www.cdpq.ca (écho-PORC/Archives). Vous pouvez lire écho-PORC gracieusement 50 semaines par année grâce à la participation financière des Éleveurs de porcs du Québec, d'Olymel, de Desjardins Entreprises, du Centre d'insémination porcine du Québec, d'Agri-Marché, de Jefe, de Zoetis, d'Elanco Canada et de QMA Électronique, qui ont accepté d'investir dans cet outil indispensable au profit de tout le secteur porcin québécois.

ANIMAUX FRAGILISÉS – OUTILS DE DÉCISION

À la demande des Éleveurs de porcs du Québec, le CDPQ a produit différents outils pour aider les producteurs et les transporteurs aux prises avec des animaux inaptes au transport. Ces outils sont : une affiche (qui sera envoyée aux producteurs et transporteurs), liste de vérification (check list), une fiche d'information en lien avec les sanctions ainsi qu'une présentation multimédias (Power Point) contenant des vidéos. Ces différents outils seront disponibles sur le site sécurisé des Éleveurs de porcs du Québec.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'INFORMATION

Le CDPQ tiendra son assemblée générale d'information le mardi 16 juin 2015 au Complexe des Seigneuries à Saint-Agapit dans Lotbinière. En attendant le programme de cette journée, inscrivez cette date à votre agenda!

SUR WWW.CDPQ.CA

→ Deux rapports liés aux épreuves 34-35

- Rapport sur les performances de porcs abattus à 140 kg comparativement à 120 kg.
- Étude technico-économique sur l'abattage de porcs lourds (120 et 140 kg) – Volet économique.

→ Courts résumés (de 1 à 4 pages) de chaque conférence présentée au forum « Intégrer des ingrédients novateurs en alimentation porcine et avicole » organisé par le CQVB et le CDPQ en juin 2014.

→ Additifs alimentaires ayant des effets sur la santé ou sur les performances de croissance chez le porc et la volaille.

→ Vidéos et fiches d'information liées à la DEP

- Protocole de biosécurité – Entrée et sortie du transporteur : utilisation du bac de plastique (lors du chargement des porcs).
- Principes de biosécurité entourant le transbordement de porcs de camion à camion (lors du chargement des porcs).
- Principes de biosécurité entourant le déchargement de porcs à un abattoir potentiellement contaminé par un nouveau coronavirus entérique porcin.

→ Truies en groupe : résultats des premières transformations de bâtiments et état des lieux sur les méthodes d'enrichissement.

- Fiche d'information.
- Présentation (Power Point) sur l'enrichissement.
- Présentation (Power Point) sur les systèmes d'alimentation de truies en groupe.
- Articles de Porc Québec.

→ info-PORC – deux mises à jour

- Santé des cheptels québécois et canadien.
- L'ABC de l'alimentation porcine. ■

RECETTE

TACOS D'ÉCHINE DE PORC

SALSA DE BACON ET TREMPETTE DE JALAPENOS

INGRÉDIENTS ET PRÉPARATION

Échine de porc

500 g (1 lb et 2 oz) d'échine de porc de 1 cm d'épaisseur
2 1/2 c. à thé de poudre de chili mexicain
2 c. à thé de cumin moulu
2 c. à thé de coriandre moulue
4 c. à soupe d'huile d'olive
1 douzaine de tortillas de maïs
Sel

Dans un sac hermétique, mélanger la poudre de chili, le cumin et la coriandre. Ajouter 2 c. à soupe d'huile d'olive et la viande. Retirer l'air du sac et bien masser la viande. Laisser mariner au frigo un minimum de 4 à 6 heures. La viande peut aussi être préparée la veille. Tempérer la viande de 5 à 10 minutes avant la cuisson. Saler.

Dans une grande poêle à feu moyen-vif, faire chauffer 2 c. à soupe d'huile d'olive. Cuire l'échine de 2 à 3 minutes chaque côté ou selon la cuisson désirée. Retirer la viande de la poêle, recouvrir d'un papier d'aluminium et laisser reposer. Au moment de servir, couper la viande en minces tranches.

Réchauffer les tortillas. Accompagner de la salsa de bacon et de la trempette de jalapenos.

Salsa de bacon

8 à 10 tranches épaisses de bacon
1/2 c. à thé de paprika fumé
4 tomates italiennes, épépinées et coupées en dés
1/3 de tasse de coriandre fraîche, lavée et finement hachée
1 petite échalote française, hachée finement
Jus de 1 lime
1 c. à soupe d'huile d'olive
1 concombre libanais, épépiné et coupé en dés
1 avocat, coupé en dés
1/4 de c. à thé de poudre de chili
1/4 de c. à thé de paprika fumé

Cuire le bacon avec 1/2 c. à thé de paprika fumé jusqu'à ce qu'il soit croustillant. Couper en petits dés.

Dans un bol, bien mélanger tous les ingrédients et laisser reposer au frigo pour laisser infuser les saveurs.

Trempette de jalapenos

1 à 2 piments jalapenos, épépinés
2 oignons verts
1/4 de tasse de coriandre fraîche, lavée
Zeste de 1 lime
1 tasse de crème sure
Sel et poivre au goût

Mettre tous les ingrédients dans un robot culinaire. Bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une consistance lisse. Réserver au frigo.

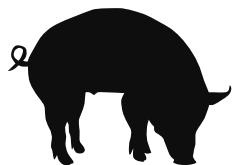
Astuce : pour plus de saveur, rôtir les piments jalapenos au BBQ ou au four à 230 °C (450 °F) pendant 15 minutes et enlever la peau.

PORCTIONS : 4 À 6
PRÉPARATION : 25 MINUTES
CUISSON : 30 MINUTES

Pour plus de plaisir : www.leporcduquebec.com

LE PORC NOIR DE BIGORRE REVALORISÉ

Populaire en France, le porc noir de Bigorre, un produit emblématique de la Bigorre, est en voie de réhabilitation. Le ministère de l'Agriculture vient d'approuver le projet d'assurer, en expérimentation, la finition des porcs noirs de Bigorre avec la châtaigne ou le gland afin d'en modifier le goût et de tirer la filière vers l'excellence, a rapporté le site ladepeche.fr.



Le but du ministère : « Développer la valeur ajoutée et la biodiversité par la finition du porc noir à la châtaigne ».

On rappelle que « ce cochon, un temps abandonné, est une pépite que l'on nous a transmise sans la modifier ». Avant, il était à la pâture, c'était un peu « le cochon de l'autarcie » et on consommait ses viandes en les séchant. Une certitude : « Son jambon est un produit noble que l'on déguste avec plaisir », selon un représentant de la chambre d'agriculture, qui souhaite mener la filière vers l'excellence. »

Après une rude bataille pour lancer ce produit, un député des Hautes-Pyrénées s'est dit plein d'espoir en assurant que l'appellation d'origine contrôlée va donner une sécurité juridique. »

On compte utiliser les espaces propres à la Bigorre : châtaigneraies, bois et sous-bois pour en faire un produit encore meilleur. Tel est le cadre de cette expérimentation qui consistera à repérer et aménager les bois pouvant accueillir des cochons. De plus, afin de préserver la ressource forestière, un guide de bonnes pratiques de pâturage doit être édité. En résumé, le porc noir est ramené à la nature pour encore gagner en saveur. ■



SANG PURIFIÉ PAR UN FOIE DE PORC

Un article du Journal de Montréal a illustré, en quatre étapes, comment était utilisé un foie de porc pour purifier du sang humain pour un malade, dont le foie ne fonctionne pas.

ÉTAPE 1 : Le sang du patient est extrait par la cuisse grâce à une pompe qui le fait circuler dans un réseau externe reproduisant la circulation sanguine à l'extérieur du corps.

ÉTAPE 2 : Le sang passe à travers le foie placé à côté du patient dans un contenant stérile. Les cellules du foie filtrent le sang de toutes impuretés.

ÉTAPE 3 : Tout au long du processus, le foie secrète de la bile qui assure l'excrétion des déchets du sang. En l'absence de vésicule biliaire, la bile est recueillie dans une bouteille.

ÉTAPE 4 : Nettoyé de toutes ses impuretés, le sang est redirigé dans le corps du patient. Grâce au travail du foie de porc, il est exempt de toute infection ou toxine. Le foie a aussi régularisé le cholestérol et l'apport des vitamines et des minéraux essentiels. ■

LA VIE SAUVE GRÂCE À UN PORC

Il y a 20 ans, le 19 décembre 1994 précisément, une Montréalaise était sauvée grâce à une transplantation d'un foie de porc. Il s'agissait de la première fois dans l'histoire médicale canadienne qu'un foie animal sauvait la vie d'un être humain. L'intervention a été réalisée par l'équipe de chirurgie de transplantation du Centre universitaire de santé McGill qui s'est inspirée d'une chirurgie semblable réalisée aux États-Unis à l'Université Duke. Selon le Dr Jean Thervenkov, qui était responsable de l'équipe à l'époque et qui a poursuivi ses recherches en xénotransplantation (transplantation d'organes d'animaux chez l'humain) depuis, notamment à l'Université de l'Indiana, où il est le chef des chirurgies de transplantation, il sera possible de transplanter d'autres organes porcins : cœur, poumons et foie, chez l'humain dans un horizon de 10 ans. ■

SAUVEZ VOTRE BACON

Trois souhaits,
une solution



MAINTENANT
offert en flacon
avec espace libre

avec

 **Ingelvac® 3FLEX^{MC}** 

Excellente protection contre le PCV2, *M. hyopneumoniae* et le SRRP en une seule injection

Ingelvac CircoFLEX®

Enterisol® Ileitis

Ingelvac®
3FLEX^{MC}

Ingelvac® PRRS

Ingelvac MycoFLEX®

Nous avons fait

le choix !

GÉDIS

Un investissement qui

rapporte !

L'utilisation du GÉDIS constitue le choix
des producteurs pour plus de 57 %
des doses commandées au CIPQ inc.

« Le gain de temps
et l'amélioration de
la productivité procurés
par la sonde gédis ont
**RENTABILISÉ NOTRE
INVESTISSEMENT.** »

DIANE FILLION
ET YVAN GUAY

Ferme Maryvan
Saint-Sylvestre, Qc.
140 truies, naisseur-finiisseur



BEAUCE / QUÉBEC
Saint-Lambert-de-Lauzon
1 800 463-1140

LANAUDIÈRE
Saint-Cuthbert
1 888 608-1118

MONTÉRÉGIE / ESTRIE
Roxton Falls
1 800 375-9811

Site Internet : www.cipq.com Courriel : cipq@cipq.com

CIPQ inc. est une filiale d'Investissement Québec



178959